Série I, 1re ANNÉE. — N° 4 et 5. 10 Septembre 1929

ALAUDA

Études et Notes Ornithologiques

Recueil publié

par P. PARIS

De la Faculté des Sciences de Dijon.



Gérance et Administration : P. PARIS, Faculté des Sciences

51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or)

ALAUDA

Études et Notes Ornithologiques

COMITÉ DE SOUTIEN

Le constitueront tous ceux qui, appréciant les efforts du Comité de Rédaction et tenant à le soutenir moralement et matériellement, verseront une somme *au moins double* du montant normal de l'abonnement.

Le nom des membres du Comité de soutien sera donné, pour autant qu'ils ne s'y opposent pas, dans le dernier numéro de l'année, avec l'indication du montant de leur versement.

ABONNEMENTS

(Année 1929)

Alauda paraîtra au moins six fois dans l'année.

30 francs pour la France et les colonies.
50 francs pour l'Etranger.

Prix du présent numéro **12** francs.

Le montant des **abonnements** doit être provisoirement adressé à

M. P. PARIS

Faculté des Sciences
51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or).
Compte chèque postal : Dijon 261.29

Toutes les *communications*, articles, manuscrits, demandes de renseignements, ainsi que les publications envoyées pour comptes rendus ou en échange d'*Alauda*, seront adressés à M. P. PARIS.

Série I, 1re Année, n° 4 10 Septembre 1929

ALAUDA

Etudes et Notes Ornithologiques

(paraît au moins six fois par an).

SOMMAIRE

NOTES ORNITHOLOGIQUES SUR LE MAROC ET L'ALGÉRIE, EN 1928

Par le Rév. F. C. R. JOURDAIN, MA ; M. B. O. U.
Memb. Hon. de la Société Ornithologique et Mammalogique de France.

A PROPOS
DES NOTES ORNITHOLOGIQUES SUIVANTES

Notre Collègue, M. JOURDAIN, *a eu la délicate attention de nous envoyer, pour paraître dans* « ALAUDA, » *un résumé des observations qu'il fit, au cours de son voyage en Afrique du Nord, au printemps de* 1928. *Nous l'en remercions vivement.*

Il est bon de signaler, d'une part, que M. JOURDAIN, *dans l'intention d'abréger le plus possible sa note, a cru devoir passer sous silence nombre de constatations ou remarques, de moindre intérêt, qu'il a faites ; d'autre part, qu'il a complètement laissé de côté tout ce qui a trait à son séjour à l'Ouarsenis, se réservant d'écrire un court chapitre à cet égard, en collaboration avec notre collègue Heim de Balsac, qui doit, en effet, avec sa compétence habituelle, ajouter quelques notes complémentaires à ses intéressantes relations précédentes sur cette région.*

Enfin, nous ajoutons que M. JOURDAIN *a intentionnellement désigné par le nom générique seulement les oiseaux sur l'espèce ou la sous-espèce desquels il ne pouvait y avoir aucun doute étant donné le lieu d'observation.*

J. DE CHAVIGNY.

Arrivé à Alger le 13 avril 1928 j'en repartis dès le lendemain en vue de visiter la colonie de *Comatibis eremita* découverte par M. HEIM DE BALSAC en 1924. Lorsque je visitai l'emplacement, en 1927, la colonie l'avait déserté, mais on pouvait pen-

ser, à raison d'une saison favorable et de pluies abondantes, qu'il pouvait être de nouveau occupé cette année-ci. Il n'en était rien, et lorsque j'arrivai aux rochers, le 15 avril, je ne vis aucun oiseau. Presque tous les restes des anciens nids, qui étaient parfaitement visibles en 1927, avaient même complètement disparu. Il est donc à craindre que la colonie ait maintenant définitivement abandonné son ancien lieu de nidification.

A Djelfa, la saison était tardive. J'observai *Petronia* auprès de la gare et aussi dans les cours des maisons, mais la nidification commençait seulement. Un nid, sous les tuiles, dans la cour d'une maison arabe contenait un seul œuf, le 16 avril, et un autre nid n'était pas encore achevé.

Je me rendis ensuite en automobile d'Oudjda à Fez où j'arrivai le 18 avril au soir par un violent orage. Le 19, j'explorai la ville et les jardins. Ma découverte la plus intéressante, fut celle d'un nid de *Motacilla cinerea* contenant des jeunes presque emplumés. Le nid était situé à environ 10 pieds du sol dans les herbes le long d'un mur sur lequel l'eau coulait. C'est la première fois, je pense, que le nid de cette espèce est trouvé en Afrique du Nord, bien que l'oiseau y ait été fréquemment observé au printemps. J'en vis, d'ailleurs, quelques autres paires.

On peut mentionner, parmi les oiseaux observés ce jour-là : *Sturnus unicolor* (nichant communément), *Serinus* (nid avec des œufs), *Carduelis* (nid), *Chloris*, *Fringilla coelebs africana*, *Passer domesticus*, *Parus major buvryi* (nid avec des jeunes), *Muscicapa striata*, *Acrocephalus scirpaceus* (quelques unes parmi les roseaux), *Hippolais pallida opaca*, *Luscinia megarrhyncha*, *Turdus merula*, *Sylvia atricapilla*, *Hirundo rustica*, *Delichon urbica*, *Coracias garrulus*, *Apus melba* (nichant), *Athene noctua* (nichant). Beaucoup de petits Faucons (je pense *tinnunculus* et *naumanni*), quatre *Gyps fulvus*, un *Neophron*, quelques Cigognes, etc... Quelques-unes de ces dernières nichaient aux environs de la ville, sur des cabanes à 5 ou 6 pieds de hauteur.

A Meknès, le 20 avril, les oiseaux pullulaient dans le Jardin d'Essai : *Bubulcus ibis* était commun, et nichait évidemment tout auprès de là, peut-être dans les jardins du Palais. *Cettia*, *Carduelis*, *Chloris*, *Hippolais*, *Luscinia*, *Muscicapa striata*, *Lanius senator*, *Merops apiaster* et *Coracias garrulus* furent notés. *Hirundo rustica* était commune ; par contre, je ne vis pas *Delichon*. *Falco naumanni* est très abondant et *Apus melba* et

Apus apus nichent en nombre. Je vis un nid de *Corvus corax tingitanus* dans les murailles de la ville, et un grand nombre de nids de *Ciconia* dans la ville indigène. Beaucoup de *Sturnus unicolor* nichaient dans les maisons. Quelques *Milvus migrans* et *Athene noctua* furent observés.

Sur la route d'El Hadjeb je vis de nombreux *Falco naumanni* et *Coracias* perchés sur les fils télégraphiques. Je notai aussi *Galerida cristata, Galerida theklae, Calandrella, Saxicola rubicola, Alauda arvensis* et *Emberiza calandra* sur les bords de la route. Près d'El Hadjeb, observé *Columba livia, Milvus migrans, Corvus corax tingitanus, Ciconia* et *Comatibis* ; sur les murs de la ville 30 nids de *Ciconia* côte à côte furent comptés. Dans les jardins, *Carduelis* nichait communément et avait déjà de œufs incubés. J'observai aussi *Cettia* et *Troglodytes*. Un *Phylloscopus bonelli*, probablement en migration, fut vu et entendu le 21 avril.

La colonie principale de *Comatibis eremita* compte 18 à 19 paires. Il y a aussi de petites colonies dans trois autres localités de la région, variant de 2 ou 3 à 4 ou 5 couples. Malheureusement les oiseaux sont pourchassés par les indigènes qui les attendent au nid et les tirent quand ils s'abattent. Nous trouvâmes les débris d'oiseaux tués à deux endroits et nous vîmes deux Arabes, munis de fusils, guettant les oiseaux de la grande colonie. Il y avait un nid de *Corvus corax tingitanus* dans un trou, tout auprès de la colonie de *Comatibis*, et un œuf de *Comatibis* percé et vidé, trouvé sur les rochers au-dessus des nids, étaient évidemment l'œuvre de cet oiseau.

A l'aide d'une simple corde d'alpiniste nous pûmes arriver au nid de *Corvus corax*, qui contenait 6 œufs le 22 avril, et nous constatâmes qu'un nid de *Comatibis* avait 3 œufs. Revenant le lendemain avec un meilleur équipement de cordes il nous fut possible d'atteindre 4 nids de *Comatibis* ; mais le rocher très en surplomb rendit le travail à la corde fort difficile.

Ces nids contenaient respectivement 4, 3, 4 et 3 œufs ; les œufs étaient si incubés que nous renonçâmes à tenter d'en obtenir davantage. Quelques-uns de ces œufs étaient presque à éclosion et on entendait le jeune piauler dans la coquille. Ils étaient tellement maculés par les excréments que le fond de la coquille était à peine visible. Malgré les piaulements des jeunes dans l'œuf, aucun oiseau adulte n'y répondit.

Dans les rochers près d'El Hadjeb au moins deux couples de *Falco biarmicus erlangeri* nichaient ; il nous fut possible d'observer les jeunes en duvet dans les nids. Nous vîmes un des faucons s'élancer vers un *Comatibis* qui quittait le nid, le survoler et dessiner une attaque ; quelques plumes du dos de l'oiseau volèrent, mais le Faucon n'insista pas et le *Comatibis* continua son chemin.

Parmi les autres oiseaux qui nichent dans les rochers, on peut citer : *Neophron percnopterus* (2 paires), *Milvus migrans*, *Milvus milvus* et *Buteo rufinus cirtensis*. Nous trouvâmes des nids de toutes ces espèces. Celui de *Milvus milvus* contenait 2 beaux œufs le 21 avril, tandis qu'un nid de *Milvus migrans*, situé près du sommet de la paroi rocheuse, n'avait qu'un œuf le 23 avril. Dans les années précédentes j'avais trouvé des nids de *Buteo rufinus cirtensis* contenant des œufs frais en avril ; aussi fus-je surpris de trouver le 23 avril des jeunes — encore petits il est vrai — dans un nid situé dans les rochers ; mais ce qu'il y a encore de plus surprenant c'est que ce nid contenait *six* jeunes ! M. Heim de Balsac a bien reçu de l'Ouarsenis une ponte de 4 œufs (1) et, en 1913, je vis moi-même, près d'El Outaya, 4 petits, mais je pense qu'une couvée de 6 est sans précédent en Afrique du Nord, et ne peut être comparée qu'aux fortes pontes de *Buteo lagopus* de l'Europe septentrionale qui ont lieu les années d'invasion de Lemmings.

A mon retour à Meknès, le 25 avril, je pus examiner 2 nids d'*Apus melba*, qui contenaient des œufs légèrement incubés, et bien observer les parents qui appartenaient à la forme pâle de cette espèce. Aussi bien *Apus melba* que *Apus apus* nichent là en grand nombre.

J'arrivai à Marrakech le 28 avril au soir. Le lendemain j'observai des centaines d'*Apus affinis galilejensis* et d'*Apus murinus* tournoyant, mais je ne vis aucun *Apus apus*. Il existe de grandes colonies de la première de ces espèces dans les puits et les portes de la ville ; deux nids examinés le 30 avril contenaient l'un des jeunes déjà forts et l'autre des œufs à peine incubés. Une différence, également considérable, existe aussi dans l'époque de nidification d'*Apus murinus* : le 30 avril un

1. M. Heim de Balsac a reçu de nouveau une autre ponte, également de 4 œufs, qui semble provenir du même couple.

nid contenait des jeunes déjà forts et deux autres nids renfermaient des œufs.

Le premier mai, je visitai Demnat. *Coloeus monedula* y était en très grand nombre autour de la ville et se montrait presque aussi familier que *Passer domesticus* chez nous. La présence de ces oiseaux est intéressante, car il s'agit là d'une espèce tout à fait localisée en Afrique du Nord. En Algérie, *Coloeus monedula* est seulement connu à Tifrit et Constantine ; au Maroc il a été signalé à Tetouan, Demnat et près d'Azrou. Il semble qu'actuellement il ne niche pas dans la ville, mais dans une très belle caverne à Minifri, distant de peu de kilomètres, où se trouvent une jolie cascade et une arche naturelle que je visitai le lendemain matin.

De retour à Rabat le 3 mai, je constatai la présence de plusieurs paires de *Circus pygargus* nichant dans le marais où le Major Congreve et moi-même avions découvert la colonie en 1920. Les œufs de trois nids examinés étaient, le 4 mai, soit très peu soit considérablement couvés, de sorte que les premiers œufs avaient dû être pondus vers le milieu d'avril. Durant cette courte visite je ne pus voir *Asio capensis tingitanus* qui nichait là en 1920.

Une courte visite que je fis à Azrou demeura sans résultats par suite d'une bruine glacée et d'une pluie dense et continue qui rendit toute observation au dehors presque impossible.

A El Hajeb, le 7 mai, le temps était meilleur. J'y vis plusieurs nids de *Falco naumanni* avec des pontes complètes de 4 à 6 œufs. Un nid de *Luscinia megarrhyncha* contenait un œuf. *Coracias garrulus* n'avait pas encore commencé à pondre. Une colonie d'*Apus apus* nichait dans les excavations des rochers au-dessus du village. *Cettia cetti* et *Troglodytes* nichaient dans les jardins.

A Meknès, je vis une seule *Hirundo rufula*. Il existe là une petite colonie de *Delichon urbica*, qui, contrairement à *Hirundo rustica*, est localisée dans sa distribution en Afrique Mineure.

A mon retour à Oudjda, je m'arrêtai, en cours de route, à Taza, du 9 mai au 11 mai, et j'explorai le pays dans un rayon de quelques kilomètres au sud de la ville. Là je trouvai un nid d'*Oenanthe leucurus* dans un trou de rocher, mais l'entrée était trop étroite pour y introduire la main. *Diplootocus moussieri*, *Cettia cetti*, *Emberiza cirlus*, *Motacilla cinerea* et bien d'autres

espèces furent notées. Dans les rochers *Buteo cirtensis* et *Pyrrhocorax* (vraisemblablement *P. pyrrhocorax*) nichaient, ainsi que *Corvus corax tingitanus*.

Rentré en Algérie, je m'arrêtai à Orléansville et explorai pendant quelques jours la forêt de l'Ouarsenis. Je ne parlerai pas pour l'instant de cette intéressante région sur laquelle M. Heim de Balsac a beaucoup écrit.

A Orléansville j'observai une colonie de *Delichon urbica* de plus de 240 nids sur un même édifice. *Hippolais polyglotta* est commune dans les buissons de lauriers-roses au bord de l'oued Chelif, mais les nids bien qu'achevés n'avaient pas encore reçu leur ponte. *Luscinia megarrhyncha* avait des jeunes presque complètement emplumés le 16 mai.

Un des traits les plus intéressants de la biologie ornithologique nord africaine est la distribution irrégulière, et jusqu'ici inexplicable, de beaucoup d'espèces. A cet égard, on peut mentionner spécialement *Pica, Coloeus* et *Pyrrhocorax* parmi les Corvidae ; *Hirundo, Delichon* et *Riparia* parmi les Hirundinae et les quatre espèces du genre *Apus*. Bien du travail reste encore à faire avant que la distribution géographique de ces espèces soit nettement tracée, et il existe là un superbe champ d'études pour les fervents de l'Ecologie. De rapides modifications se produisent dans la région en raison de son développement ; il serait donc tout à fait désirable que la répartition de ces espèces localisées fut notée dès maintenant de la même façon que M. Lavauden l'a déjà fait pour *Pica pica mauritanica, Fringilla spodiogenys africana*, et *Streptopelia senegalensis phoenicophila* en Tunisie.

En terminant, je désire exprimer mes très cordiaux remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans mes recherches, et je mentionne particulièrement M. Boutilly, d'Alger ; M. Graber ; M. Mouilleron et le Commandant Nivelle, ainsi que mon ami J. de Chavigny qui a très aimablement assuré la traduction de ces notes.

LA GRIVE DRAINE *TURDUS VISCIVORUS* L., N'INFESTE PAS A COUP SÛR LES ARBRES

Par le Dr Henri Dalmon.

Je suis dans un pays particulièrement fréquenté par les Turdidés et mes observations depuis 26 années, jour par jour, sur les comportements des diverses espèces de cette famille, m'incitent à apporter ici une modeste contribution au problème du Gui et de la Grive draine.

Nous sommes dans la basse vallée du Loing. Cette rivière, pour venir confluer à la Seine, fait un coude, par suite de son rejet à la base du socle de Fontainebleau. A partir de Souppes (S.-et-M.), elle quitte les argiles à silex pour rentrer dans un pays géologique firmitien. Grâce à un anticlinal, qui a bombé la craie, ce fond du thalweg repose sur la craie ou non loin de la craie. Les côteaux penchants des plateaux supérieurs recouverts de calcaire d'Etampes, présentent une coupe de terrains, qui, de Souppes à Moret, sont : de poudingues et de calcaires (ludiens, sannoisiens). Ces coteaux calcaires dépourvus de limon à l'amont de Nemours sont des friches herbues à Génévriers, paccagées par les moutons et plus ou moins envahies par *Pinus sylvestris* L. A l'aval, par suite d'une couverture de limon rouge, des vignes et vergers ont remplacé les friches sur ces çôteaux.

Que ce soient friches à Génévriers ou vergers à Pommiers, *Turdus viscivorus* L., y est très abondante, sédentaire, nidifiant et voyageant du coteau aux arbres du thalweg de la vallée.

Ajoutons à ce rapide croquis le canal latéral du Loing et la route nationale no 7 avec des plantations d'alignement remar-

quables de Peupliers (*Populus tremula* L.). Grives draines, partout.

Or, et quiconque peut le constater comme moi – il n'y a pas un Gui à l'aval de Nemours dans la vallée ; à l'amont, les arbres d'alignement, de parcs, de la rivière, sont remarquables par les touffes de Gui, qui les garnissent (1).

Je n'occuperai pas ces lignes par la biologie de *Turdus viscivorus* L. et mes observations sur les Turdidés de la région du Loing. Mon fils JEAN DALMON et mon ami Jean LASNIER sont plus autorisés pour faire cette étude, mais je tiens à signaler ce fait remarquable :

Dans une région géologique homogène, également fréquentée en son ensemble par Turdus viscivorus *L., il existe un secteur où le Gui abonde et un secteur où le Gui est remarquablement rare, inexistant.*

Si *Turdus viscivorus* L., mangeur de Gui (*Viscum album* L.) exploite, c'est d'observation évidente, les fruits de cette épiphyte et les transporte, il y a des facteurs encore inconnus, et **qui ne sont pas d'ordre ornithologique** pour la germination des graines.

On dira : les Peupliers infestés de la route nationale n° 7, à Dagneaux, sont sur la craie (C^8), alors que les Peupliers indemnes, sur la même route, à Dourron, sont sur calcaire sannoisien. Je ne crois pas l'argument probant, car sur les friches de l'Orme à Florent, à Dagneaux, il y a une véritable infection, sur calcaire sannoisien, des *Crataegus oxyacantha* L., ou Epines blanches, par le Gui. De l'avis de LÉON DUFOUR, du laboratoire de Biologie végétale d'Avon, à qui j'ai montré l'infection, cette essence est rarement infestée par *Viscum album* L. Par contre, j'ai vu à Dourron, un Pseudo-acacia (*Robinia pseudo acacia* L.) infesté d'une touffe de Gui. On se le montrait dans la région comme une curiosité. Il était sur sables stampiens de Fontainebleau. Les Pommiers, Epines noires et blanches, Peupliers, toutes les essences en un mot fréquentées par la Grive draine, à Dourron, n'ont pas de Gui, sur calcaire d'Etampes, sables de

(1) On trouvera une photographie de ces arbres infestés de Gui, de la Route nationale n° 7, dans l'étude de RENÉ BABIN, sur le Jaseur de Bohême — in *Bulletin Association des naturalistes de la Vallée du Loing*. — 1914-19, 2e année, p. 56.

Fontainebleau, calcaires sannoisiens et ludiens, alluvions anciennes et modernes.

Je crois ces histoires chorologiques bien obscures. De nombreux facteurs, de nature très diverse, interviennent pour la réussite de l'évolution de l'épiphyte sur son support.

La Grive draine exporte, transporte et apporte, mais passivement. Le fait du frottis ou de la réactivation au cours du transit digestif n'a pas un pouvoir efficace pour une infection à coup sûr. Le fait observé géographiquement, dans la Basse Vallée du Loing, le prouve.

DE LA VARIABILITÉ GEOGRAPHIQUE DE *PARUS PALUSTRIS* DANS L'EUROPE OCCIDENTALE

Par Henri JOUARD.

Etat actuel de la question (1) :

Lorsqu'en 1905 HARTERT publia le fascicule de ses « *Vögel der paläarktischen Fauna* », relatif aux Mésanges, il distinguait du *Parus palustris palustris* L., 1758, nordique (Scandinavie moyenne et méridionale, provinces baltiques de la Russie, Prusse orientale), *Parus pal. stagnatilis*, *Parus pal. communis*, *Parus pal. longirostris*, *Parus pal. dresseri*, *Parus pal. italicus* (2) :

Parus palustris stagnatilis BREHM, 1855.

Péninsule des Balkans, Roumanie, Serbie, Bosnie, Hongrie et Galicie, jusqu'au Sud de la Russie, Caucase et (? régulièrement) Asie-Mineure. Un exemplaire d'Asie Mineure du British Museum, sans étiquette originelle, désigné de la main même de DRESSER comme ♂ (faussement ?) a une aile courte (62 mm.) et un dos assez blême mais cadre néanmoins avec cette forme mieux qu'avec toute autre. — Les Nonettes du Sud-Est de l'Europe ont, de règle, un dos un peu plus brun, des liserés

1. Il s'agit ici — que mes collègues français veuillent bien y prendre garde — uniquement de la Mésange nonette proprement dite (Mésange à calotte crânienne d'un noir-bleu brillant chez les individus adultes), qui habite la quasi-totalité de notre territoire national, — et non de la Mésange des Saules *Parus atricapillus*, ou Fausse nonette (Mésange à calotte crânienne d'un noir plus mat et à reflets brun-roux), qui, chez nous, n'apparaît qu'au Nord-Est — sous la petite forme roussâtre *Parus atr. subrhenanus* — et dans les Alpes — sous une ou plusieurs des grandes formes grises naguère réunies sous le nom de *Parus atr. montanus* —.

2. *V.d.p.F.*, Bd. 1, 1910, p. 370 et suivantes.

de rémiges plus bruns, un bec en moyenne plus long et plus fort, avec, notamment, le culmen souvent fortement courbé, un peu plus large à la pointe, que *P. p. palustris*. Bec à peu près 7,5-8, culmen 10-11 mm. Les différences sont très fines et ne peuvent être appréciées que sur des séries en bon plumage. Il conviendrait d'examiner une série d'oiseaux d'automne frais de Galicie afin d'établir en toute certitude si, oui ou non, le nom *stagnatilis* peut leur être appliqué, comme il semble que ce soit le cas. Voir KLEINSCHMIDT., *Orn. Jahrb.*, 1897, p. 69 ; HELLMAYR. *Tierreich, Lief.* 18, p. 59 (20 spécimens examinés).

Parus palustris communis BALDENSTEIN, 1827 (1).

Allemagne, à l'exception de la Rhénanie et de la Prusse orientale, Alpes jusqu'à 1.000 à 1.200 mètres d'altitude en moyenne, presque toute l'Autriche et la Hongrie occidentale (Baranya), Croatie (Voir HELLMAYR, *Orn. Jahrb.*, 1902, p. 30). — Diffère des formes déjà décrites (2) de *palustris* par une face supérieure plus foncée, plus brunâtre. Côtés de la tête en général plus nettement salis de « crême » ou de roussâtre clair, liserés des rémiges secondaires un peu plus brunâtre-olivâtre. Aile longue, ♂ en général environ 65-67,5, rarement jusqu'à 69 mm. — Diffère de *P. p. longirostris* (3) par un dos un peu plus clair. — La séparation de cette forme n'est pas difficile si l'on compare des séries ; distinguer les oiseaux des Pré-Alpes et du plein massif des Alpes ne paraît, par contre, pas possible. J'en ai comparé de grandes séries.

Parus palustris longirostris KLEINSCHMIDT, 1897.

Rhénanie et France, Belgique et Hollande (4). Il n'a pas été

1. Parmi la synonymie de cet oiseau, HARTERT donne le *Parus subpalustris* de BREHM, 1855, *terra typica* Rethendorf (Allemagne) C'est sur des oiseaux des Grisons (Alpes Suisses) que BALDENSTEIN, lui, avait décrit son *communis*.

2. Id est de *Parus palustris palustris* et d'un *Parus pal. korejewi* SARUDNY et HÄRMS qui habiterait le Turkestan et dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

3. Voir plus loin.

4. *Terra typica*, d'après KLEINSCHMIDT *in litteris* HARTERTI : Latour (Il doit s'agir de Latour du Luxembourg belge, H. J.)

établi que les oiseaux observés par SAUNDERS en Espagne appartinssent à cette forme. — Comme *P. p. communis*, mais le dos, particulièrement entre les épaules, et le croupion plus foncés, tirant plus vers l'olivâtre. Taille de *P. p. communis*, aile ♂ en général environ 65-67, plus rarement jusqu'à 68 mm., bec variable mais tendant à être plus long et plus gros. — A cause de sa taille plus considérable, l'oiseau ne peut être confondu avec *dresseri* (1), par contre il est si proche de *communis* que c'est seulement en comparant une série sous un bon éclairage qu'on peut saisir la différente nuance du dos. La forme du bec est, il est vrai, remarquable, mais si peu constante qu'elle ne constitue pas un criterium commode (2).

Parus palustris dresseri STEJNEGER, 1886.

Angleterre en entier et Sud de l'Ecosse. Non nicheur en Irlande et, encore, n'y apparaissant que d'une façon exceptionnelle.— Face supérieure encore plus foncée ou plutôt un peu plus et plus régulièrement brun-rouille, ne tirant pas sur l'olivâtre comme celle de *longirostris*, la teinte très vive, crême, presque roussâtre des flancs plus étendue, en général aussi les côtés du cou nettement plus « troubles ». Taille plus faible que celle de *longirostris* et de toutes autres sous-espèces dont il a été question jusqu'ici. Aile ♂ environ 62-65, exceptionnellement jus-

---

1. Dans son excellent petit livre illustré *Die Singvögel der Heimat*, 3e édition, 1921, p. 75, en note, le Pasteur O. KLEINSCHMIDT, qui persiste à distinguer, sous nom *subpalustris*, la Nonette de l'Allemagne moyenne de celle de la Suisse à laquelle il réserve le nom de *communis* — tout en avouant qu'elles sont à peine discernables — écrit seulement de son *longirostris* qu'il est « plus petit, plus brun » que l'oiseau « plus grand, plus gris » de Prusse orientale qu'il appelle *meridionalis* (!) mais qui n'est autre que le *Parus pal. palustris* nordique de HARTERT. Autrement dit, et pour ce qui est de ce *longirostris*, qui nous occupe, son auteur ne parle plus de son bec spécialement plus long et plus gros (dans son texte, c'est de tous les oiseaux ressortissant à l'espèce — Formenkreis — *Parus palustris* qu'il disait que leur bec — beaucoup plus gros que chez l'espèce *Parus atricapillus* —, laissait clairement voir combien la corne peut tour à tour pousser puis s'user, devenait souvent « très long », surtout avant et pendant la période de mue), mais insiste sur sa taille « plus petite », caractère négligé par HARTERT, comme on vient de le voir.

2. Voir plus loin

qu'à 66, queue environ 57-59 (1), ♀ aile 58-60 mm. Bec dans l'ensemble très gros et court.

Parus palustris italicus TSCHUSI u. HELLMAYR, 1900 (2).

Italie, du Nord au Sud, d'après ARRIGONI également en Sicile et en Sardaigne (? régulièrement). — Ressemble beaucoup à *P. p. communis* mais a toutefois la face supérieure plus roussâtre et d'un ton plus vif, qui frappe particulièrement aussi aux liserés des rémiges, les côtés du cou et les flancs plus purement lavés de brunâtre-crème. — Les deux types d'*italicus* sont très brunâtre-roux en dessus, mais il ressort de l'examen d'exemplaires de Rome et de Chianti, comme aussi de spécimens appartenant aux Musées italiens, que la séparation d'une forme italienne Nord et d'une forme italienne Sud ne peut être justifiée.

— On ne devait pas en rester là, plusieurs ornithologistes s'étant avisés, dans les années qui suivirent, soit de nier la valeur de l'une ou de l'autre de ces cinq divisions subspécifiques, soit de leur en adjoindre quelque nouvelle.

Ce fut, à ma connaissance, *Parus pal. longirostris* qui reçut les premiers et plus durs assauts : D'abord du fait de notre distingué Collègue anglais COLL. INGRAM qui, dans un travail que j'eus déjà l'occasion de citer (3), déclara en 1913 : « Sous le nom de *P. p. longirostris*, le Dr HARTERT (*V. d. p. F.*, p. 373) sépare la Nonette trouvée en France, Belgique et Hollande de celle qui habite l'Europe moyenne (*P. p. communis*) sous prétexte qu'elle a le dos et le croupion légèrement *plus foncé* et plus olivâtre. J'ai dans ma collection une série de ces Mésanges, provenant de différentes régions de la France et capturées dans les mois de printemps. Toutes ont la face supérieure plus grise et *plus claire* — si tant est qu'il y ait une différence — que les spécimens d'Allemagne. (Cette coloration peut, en partie, être

1. HARTERT avait donné, pour la longueur de queue de *P. p. palustris* 56-60 mm.

2. HARTERT donne *Parus communis tschusii* HELLMAYR 1901 (*terra typica* Cremona) comme synonyme de *P. p. italicus*.

3. *The Marsh-and Willow-tits of France*, in *The Zoologist*, nov. 1913, p. 443 et suivantes.

due à la saison à laquelle les oiseaux ont été pris. Malheureusement il m'a été impossible de comparer une série de *P. p. communis* typiques tués à une époque de l'année correspondant à celles de mes propres peaux françaises dont la quasi-totalité est du mois d'avril ou de mai. Cependant, mes conclusions ne sont pas basées sur ces seuls spécimens. Tout compté, j'ai examiné plus de soixante ou soixante-dix spécimens de ce pays, y compris les peaux françaises du British Museum, obtenues à d'autres époques de l'année dans les Vosges et le Nord de la France). On prétend aussi que le bec de l'oiseau français est généralement plus grand, mais il m'a été absolument impossible de découvrir une différence appréciable sur aucun des exemplaires qui ont été entre mes mains ; le Dr Hartert admet d'ailleurs que c'est là un caractère variable. Dans ces conditions, et par conséquent, je suis convaincu que *P. p. longirostris* est une mauvaise sous-espèce ; à mon avis il n'est pas douteux que les Nonettes de France doivent être réunies à *P. p. communis* ». — Puis du fait de H. F. Witherby qui, ayant, au cours d'un voyage d'exploration ornithologique dans les Monts Cantabres, au Nord de l'Espagne, récolté seize Nonettes en plumage frais, écrivit en 1925 (1) : « J'ai comparé soigneusement ces oiseaux avec d'autres Nonettes et je ne puis les séparer ni pour la couleur ni pour la taille de séries de *P. p. communis* et *P. p. longirostris*. Ces deux formes se ressemblent tant (2) que je ne pense pas qu'on puisse maintenir leur distinction, aussi ai-je adopté le vieux nom *communis* » (3).

Cependant Hartert lui-même avait dû avouer, en 1921-1922, à propos du soi-disant *Parus palustris balticus* dont nous parlerons tout à l'heure (4), que les formes de *Parus palustris*

1. *In Results of a collecting Trip in the Cantabrian mountains, Northern Spain, in The Ibis* twelfth series, vol. 1, n° 2, April 1925, p. 337-338, paragraphe *Parus palustris communis* Baldenstein.
2. Witherby dit, exactement, « intergrade so much ».
3. Dans le même numéro de l'*Ibis*, Claud B. Ticherurst et Hugh Whistler appelent sans plus *Parus palustris communis* — comme si la question de l'assimilation des sous-espèces *communis* et *longirostris* était bel et bien résolue — les Nonettes qu'ils ont rencontrées sur les deux versants des Pyrénées, de Burguette à Saint-Jean-Pied-de-Port (in *A Contribution to the Ornithology of Navarre, Northern spain*, p. 451.
4. *V. d p. F.*, Bd. III, *Zusätze u. Berichtigungen*, p. 2117.

variaient assez et que la « discernabilité » de *P. p. palustris* et *communis* lui paraissait maintenant « presque douteuse, tout comme celle de *stagnatilis* » ; puis, en 1923 (1), à propos des conclusions de WITHERBY précitées, qu' : « en tous cas, c'est au plus et seulement en moyenne qu'on peut voir une différence entre *P. p. communis* et *longirostris* – différence que toutefois je crois devoir encore reconnaître. Quant à *P. p. palustris* et *communis*, ils ne sont, en fait, pas séparables (STRESEMANN *in litteris* (2), et propre appréciation) »...

Mais, à l'inverse, REICHENOW, non content de reconnaître la valeur des divisions *palustris* et *communis*, venait affirmer qu'il résultait d'une comparaison précise des Nonettes des provinces baltiques avec celles de Scandinavie que les oiseaux baltiques, qu'il nommait *Parus palustris balticus* (3) se distinguaient par un ton plus clair et tirant un peu moins sur le brunâtre de la face supérieure -- c'est-à-dire marquaient la transition entre *P. p. palustris* et *communis* ! Ce qui lui valait, d'HARTERT reproduisant ses dires (4), ce commentaire : « La comparaison d'une série des provinces baltiques et de Prusse orientale avec des spécimens de Suède ne me permet de confirmer cette différence que sur quelques individus, et je ne crois pas qu'il s'agisse d'autre chose que d'une différence individuelle. Du reste cette (prétendue) forme *(balticus)* apparaît aussi en hiver près d'Anklam en Poméranie ou, cependant, niche *P. p. communis* ». — Et KLEINSCHMIDT, nous l'avons vu (note 1 de p. 183), continuait de considérer les oiseaux suisses comme différents de ceux de l'Allemagne — donc d'admettre deux dénominations subspécifiques pour les Nonettes de l'Europe centrale, — la dénomination *subpalustris* à côté de la dénomination *communis*. (Les oiseaux des Alpes seraient « plus clairs et de queue plus longue », pour parler brièvement comme FLOERICKE dans son *Vogelbuch*, 1923, p. 211. Voir surtout, à leur sujet, C. E. HELL-

---

1. *V. d. p. F.*, *Nachtrag* 1, p. 43.
2. Le Dr STRESEMANN m'a écrit la même chose (*in litteris mihi* du 4 avril 1927) : « Je ne puis pas distinguer *palustris* de *communis* et j'appelle nos oiseaux allemands *P. p. palustris* ».
3. In *Ornithologische Monatsberichte*, 1916, p. 168.
4. *V. d. p. F.*, B. III, *Zusätze u. Berichtigungen*, p. 2117.

MAYR in *Das Tierreich, Paridae, Sittidae und Certhiidae*. Berlin, 1903, p. 58. HELLMAYR étend leur domaine à l'Autriche.)

Tandis que G. VON BURG, dans une petite étude intitulée *Les Mésanges Nonettes et les Mésanges des Saules* (1) après avoir reconnu *palustris, stagnatilis, communis* (2), *longirostris* (3), *dresseri, italicus*, séparait, sous nom *siculus*, les Nonettes de Sicile des Nonettes *italicus* d'Italie moyenne, reprenait la qualification *tschusii* pour celles de l'Italie septentrionale, et laissait entendre qu'un exemplaire du Mont-blanc pourrait encore représenter une autre forme. En ces termes : *Parus palustris siculus* v. BURG (Nonette de Sicile) : Les spécimens de Sicile et de Sardaigne sont, pour la coloration, très semblables à *italicus*. Face supérieure brun-rouille, liserés des rémiges de même, côtés du cou bien lavés de brun-crème, face inférieure

---

1. *Die Sumpf und Weidenmeisen* in *Tierwelt*, Zofingen. Le tiré à part que j'en possède ne porte pas de date, mais il doit s'agir de 1925 ou 1926.

2. « C'est, nous dit VON BURG, la forme la plus généralement répandue en Suisse. Mesures : longueur totale 115-120 ; aile 60-63 ; queue 50-53 ; tarse 16-17 ; bec 7; 5-8,5 d'après FATIO, qui n'en donne qu'une courte description (« Joues et côtés du cou blanchâtres, plus ou moins salis de grisâtre dans le bas. Dos, croupion et sous caudales d'un cendré olivâtre. Aile et queue brun olivâtre... Poitrine, ventre et sous-caudales blanchâtres, plus ou moins nuancés de gris-roussâtre ») mais dont la planche en couleurs est typique. — Dans la Suisse moyenne et septentrionale on trouve deux formes, l'une comme nicheuse : longueur totale 106-115 ; envergure 195-210 ; aile 62-64 ; queue 52-54 ; tarse 16-16,5 — toutes mesures prises sur des oiseaux frais ; — et c'est le *Parus palustris communis* de BALDENSTEIN (**Nonette de l'Europe moyenne**) correspondant exactement aux descriptions de BALDENSTEIN lui-même et de FATIO ; l'autre, qui apparaît chez nous en automne et en hiver, et dont j'ai eu entre les mains un grand nombre d'exemplaires, — et ce doit être :

3. le *Parus palustris longirostris* de KLEINSCHMIDT (**Nonette à long bec**) : ♀♀ longueur totale 114, 120, 125, 126, 124 ; envergure 185, 195, 197, 190, 192 ; aile 62, 66, 65. — 63 ; queue 53, 60, 60, 56, 58. ♂♂ 117-118 ; 192-198 ; 62-65 ; 55-56 ; les uns et les autres, tarse 17, ongle du pouce 7, ongle du médian 6,5. — Ces hôtes d'hiver, qui commencent à nous arriver au début d'octobre et se tiennent en petites troupes, je tends en effet à les considérer provisoirement comme des *longirostris*. Le dos est toutefois un peu plus foncé que celui des deux exemplaires de *longirostris*, qui viennent de KLEINSCHMIDT et que j'ai sous les yeux. — Enfin, apparaît dans le Tessin et dans les vallées voisines s'ouvrant vers le Sud, une forme que je tends à réunir avec l'oiseau du Mont Blanc décrit d'autre part et qui est très proche de *Parus palustris tschusii* (voir plus loin) ; car elle est colorée beaucoup moins intensément qu'*italicus* mais d'une façon plus franche et plus « propre » que *longirostris*.

brun-rougeâtre ; comparés aux nombreux *italicus* (1) qui se trouvent entre mes mains, les oiseaux de Sicile et de Sardaigne sont plus foncés en dessus, plus clairs en dessous. Mesures : ♂ Sardaigne, aile 59-59, queue 48,5, tarse 16 ; ♀ Sicile, aile 59-59, queue 51, tarse 16,6 ; ♂ Calabre, aile 60-60, queue 52, tarse 16,8 ; ? Corse, aile 61-62, queue 50, tarse 16 ; ♀ Calabre, aile 58-59, queue 52,5. Ces petites mesures témoignent du fait généralement connu qu'en allant vers le Sud les oiseaux d'une même espèce deviennent, dans l'ensemble, plus petits, pour autant que d'autres facteurs, tels qu'une plus grande altitude au-dessus de la mer, n'exercent pas, en sens opposé, une action plus forte. Ce dernier cas est d'ailleurs presque exclu, quant à la Mésange Nonette, du fait qu'elle n'est nullement un oiseau de haute montagne mais bien un habitant des pays de collines et qui ne se rend que rarement à de grandes hauteurs, à peu près seulement à l'époque de la migration où nous l'avons rencontrée en petites troupes parcourant rapidement les bosquets jusqu'à 2.300 mètres sur mer. Il y a lieu de nommer cette forme de l'extrême Sud et de lui réserver le nom de *P. p. siculus*. Habitat : Sicile, Sardaigne, Corse, Cantabrie. — *Parus palustris tschusii* Hellmayr (Nonette lombarde). Hartert le ramène à *italicus*. Pour moi, je voudrais maintenir le nom de *tschusii* pour les Nonettes des contreforts Sud des Alpes. ♂♂ Piémont, aile 59-59, queue 52 ; 63,5-63, 52 ; 63-63, 52, tarse 16 ; 62-63, 54 ; 63-63, 54,5 ; 63-63, 54,5 ; ? aile 62-63, queue 54 ; ♀♀ aile 58-60, queue 51 ; 60-60, 52, tarse 16. ? Vérone, aile 60-60, queue 51,tarse 16. ? Bologne, aile 63-63,queue 55, tarse 16,5.? Crémone, aile 63,5, queue 51, tarse 17. ? Cunéo, aile 65-65, queue 53 ; ♂ aile 64,5-66, queue 52, 5 ; ♀ aile 64-64, queue 53. La coloration des oiseaux du Piémont n'est pas aussi intense que chez *italicus*. Les spécimens de Cunéo sont un peu plus inten-

---

1. De la forme *Parus palustris italicus* qu'il n'admet donc que pour l'Italie moyenne, von Burg écrit ceci : « ♂ Toscane, aile 63-63, queue 53, tarse 17 : ♀ *id.*, aile 62-62, queue 31 ; ? Ombrie, aile 60-60, queue 52, tarse 17 ; Rome, aile 62-60, queue 54, tarse 17,5 ; ? Gran Sasso, aile 61-61, queue 53, tarse 15,5 ; ? Abruzzes, aile 60-61, queue 52, tarse 15,5 ; ♂ Rome, aile 64-63, aile 54, tarse 17 ; ? Gran Sasso, aile 63-63, queue 53. — On peut se demander si une partie de ces oiseaux, en vérité très semblables les uns aux autres, — intense coloration rousse de la face inférieure et des joues, forte coloration brune de la face supérieure — n'est pas immigrée,car la plupart datent d'octobre à avril ».

sément colorés que les autres exemplaires de la Haute-Italie. — *Exemplaire du Mont Blanc*, non encore susceptible d'être nommé : Côté italien du Mont blanc. Aile 65-64, queue 56. Oiseau brun comparativement à des spécimens de la Suisse moyenne mais, néanmoins, loin d'être aussi foncé que les oiseaux désignés comme *tschusii* par Hellmayr lui-même. Il cadre admirablement avec un exemplaire de Lyon, femelle aux ailes de 63-64 et à la queue de 54. Ces oiseaux figurent sans aucun doute une transition très nette entre *longirostris* et *tschusii*. *Longirostris* est, en dessus, d'un brun plus foncé, en dessous plus pâle et plus terne, avec des joues plus « sales », tandis que les deux oiseaux en question sont d'une belle coloration, avec des joues d'un blanc de neige qui deviennent roussâtres vers la nuque. Leur face inférieure est plus pure, plus propre : blanche avec le ventre roussâtre, plus intensément brun-roux sur les flancs, tandis que *longirostris* a une face inférieure impure. La taille de *longirostris* est un peu plus grande : aile ♂ 65-67 ; ♀ 65-66 ; queue 54-56. Comme chez la plupart des formes méridionales de la Nonette, nous remarquons, ici encore, que la calotte crânienne passe au brun vers la nuque ».

* * *

En somme, que résulte-t-il de tout ceci ? Et doit-on considérer que *Parus palustris* se présente à nous, dans la portion du paléarctique envisagée, sous six formes géographiques — *palustris, stagnatilis, communis, italicus, longirostris, dresseri* (1), — ou sous dix formes — les mêmes plus *balticus, subpalustris, tschusii, siculus* (2) —, ou sous plus de formes encore ?

La position même du problème montre combien sont, en tous cas, *subtiles* la plupart des races auxquelles nous avons à

1. *Palustris* plus grande et avec le brun de la face supérieure nettement plus gris, *stagnatilis* très semblable mais pas tout à fait si grise, *communis* d'un brun plus chamois,*longirostris* plus olivâtre et pas aussi « rouille » que *dresseri*, *italicus* d'un brun-rouille plus pâle au-dessus — pour s'exprimer vite, comme « *A Practical Handbook of British Birds* ». Londres,1920, p. 242.

2. Pour la description comparative détaillée de toutes ces formes (excepté *longirostris, balticus* et *silicus*, trop récentes) consulter : C. E. Hellmayr *in Das Tierreich, Paridae, Sittidae*, und *Certhiidae*. Berlin, 1903, pp. 56 à 59.

faire ici (1) et combien, pour le résoudre, il convient de tenir compte du coefficient d'appréciation personnelle (inégale acuité des sens ou autre conception rationnelle des sous-espèces) des ornithologistes qui l'ont abordé.

Quoi qu'il en soit, et avant de passer à l'examen des peaux qui furent à ma disposition et me permettront, à mon tour, une conclusion partielle, qu'il me soit permis de signaler que celles au moins de COLL. INGRAM et de G. VON BURG présentent une grave lacune — une lacune qui, peut-être, leur enlève toute valeur : Elles sont basées sur la comparaison d'oiseaux d'époque ou différente (INGRAM) ou indéterminée (V. BURG). Or nous verrons précisément que, de l'automne au printemps, les Nonettes d'un même pays passent du brun au gris pour la face supérieure et d'une coloration plus intense à une coloration moins intense pour les faces inférieure et latérale, — tant sont sensibles leurs nuances délicates à l'usure progressive des plumes.

Examen de 77 Parus palustris de provenances diverses :

5 oiseaux anglais :

♂ du 6 octobre 1897.
♂ du 16 novembre 1898.
♂ du 26 décembre 1905.
♂ du 14 janvier 1905.
(Collection Rothschild ; Tring-Museum.

♂ du 14 décembre 1912.
(Collection Dr Louis Bureau.)

1. La « subtilité » de ces formes — autrement dit le peu de plasticité de l'espèce *Parus palustris*, est d'autant plus remarquable que, chez l'autre espèce de Mésange grise à tête noire (sous-genre *Poecile* KAUP, 1829), c'est-à-dire chez *Parus atricapillus*, nous pouvons constater une différenciation géographique considérable, telle, même, qu'un profane n'hésiterait pas à considérer comme des oiseaux parfaitement différents – plus, certes, que ne le sont au premier abord les Rousserolles effarvatte et verderolle, les Hypolaïs polyglotte et ictérine, les Grimpereaux brachydactyle et familier, etc... — ses grandes formes alpestres grises d'une part et ses petites formes de plaine roussâtres du Nord-Est de la France ou d'Angleterre d'autre part.

Très semblables entre eux. Pas la moindre nuance grise à la face supérieure, laquelle est d'un brun bronzé ou brun chaud qui passe au roussâtre vers le croupion. Côtés de la face inférieure intensément teintés de beige-chamois. Liserés des rémiges et rectrices de la même couleur que le dos mais avec une nuance plus olivâtre. Calotte brillante. — Oiseaux de petite taille, à bec court. — Plus bruns ou, si l'on préfère, plus « roussâtres », que toutes Nonettes qui vont suivre.

Longueur d'aile : 61-62, 60-61, 61-61 1/2, 60 fort, 60.

Longueur de bec : 9,9, 8 3/4, 9, 9.

Il s'agit là d'une bonne sous-espèce. *Parus palustris dresseri* Stejneger, 1886.

3 oiseaux suédois :

? du 8 octobre 1913 d'Uppsala.
♀ du 30 octobre 1921 *id.*
♂ du 27 avril 1926 de Tofhult, Västergotland.

(Collection H. Jouard ; échange avec le Museum de Stockholm et don du Comte von Zedlitz à Heim de Balsac.

Les deux premiers très semblables entre eux (oiseaux d'automne, en plumage frais) ; le troisième assez différent (oiseau de printemps, en plumage usé). — Les deux premiers plus « beiges » en dessus que le troisième, et tels, absolument, que les oiseaux allemands et le plus « beige » des oiseaux du Caucase ci-après ; face inférieure également comme celle de ces derniers. — Face supérieure du troisième carrément grise, d'un gris à peine plus clair et nuancé de brunâtre à hauteur des épaules ; très peu de « beige » vers l'oreille et sur les flancs ; liserés des rémiges et rectrices cendré-olivâtre ; — en somme, oiseau plus gris et à peu près sans beige.

Longueur d'aile : ? 60 1/2-61 1/2 ; ♀ 65 1/2-66 ; ♂ 63 1/2.

Longueur de queue : ? 51 1/2 ; ♀ 56 1/2.

Longueur de bec : ? 9 ; ♀ 8 1/2 ; ♂ 9.

Forme de bec : Bec moyen et tel que celui de la généralité des oiseaux allemands ci-après.

Parus palustris palustris Linné, 1758.

3 oiseaux caucasiques :

♂ du 19 décembre 1892 de Borshom.
♂ du 19 décembre 1897 *id.*
♀ *id.* *id.*

(Collection Museum de Paris; ex Radde.)

Assez semblables entre eux ; toutefois, ♂ de 92 un soupçon plus « beige » et ♂ de 97 un soupçon plus gris en dessus.

Dos : gris-brunâtre.

Calotte : noir-bleu brillant.

Tache de la gorge : petite et bien délimitée.

Joues et côtés de la tête : d'un blanc satiné légèrement grisâtre, un peu lavé de beige vers l'épaule.

Face inférieure : entièrement grisâtre, le bas des flancs seul un peu lavé de beige. Sous-caudales comme le reste.

Aile : Liserés des secondaires de la couleur du dos chez ♀, plus bruns chez ♂ de 92, légèrement plus olivâtres chez ♂ de 97.

Longueur d'aile : ♂♂ 65 ; 64 ; ♀ 62 1/2.

Longueur de queue : ♂♂ 56 ; 55 1/2 ; ♀ 53.

Longueur de bec : 9,9, 9 faible.

Forme de bec : Bec moyen, noir de corne à commissures brunes.

4 oiseaux prussiens et holsteinois :

♀ du 12 septembre 1900 de Nieder Schönhausen.
♀ du 14 septembre 1896 *id.*
♀ du 22 septembre 1919 de Duchenow.
? du 28 décembre 1922 de Fitzbeck in Holstein.

(Collection Museum de Berlin.)

Légère variabilité individuelle :

Dos : ♀♀ des 14 et 22 septembre colorées exactement de même, ♀ du 12 septembre un soupçon plus sombre ; ? du 28 décembre sensiblement plus cendré (époque de l'année ?).

Croupion à peu près de la même teinte que le reste du dos.

Calotte : bien brillante et à reflets bleus seulement chez ♀ du 22 septembre (vieille ♀ ou, peut-être, ♂ mal identifié à l'autopsie ? Voir, plus bas, ses mesures...) ; plus terne et à reflets moins accentués chez les trois autres spécimens.

Face inférieure : ? du 28 décembre a les flancs moins lavés de beige-rosâtre que les trois autres (époque de l'année ?).

Aile et queue : ♀ du 22 septembre et ? du 28 décembre les ont très nettement d'un « fond » plus noir (vieux oiseaux ?).

Longueur d'aile : 60, 61 ; 65-66 ; 63.

Longueur de queue : 49 1/2 ; 52 ; 56 ; 53.

Longueur de bec : 9 faible ; 9 ; 9 1/4 ; 9.

2 oiseaux bavarois :

♂ du 5 avril 1926 d'Oberbayern.
♀ ? du 19 février 1925 d'Oberbayern.

(Collection H. Jouard ; échange avec le Museum de Munich.)

Très semblables entre eux. Indiscernables, à mes yeux, quant à la face supérieure et aux ailes, du ♂ caucasique de 1892 et des oiseaux suédois d'octobre ; n'en différant – – comme, d'ailleurs des deux autres oiseaux caucasiques — quant à la face inférieure, que par une poitrine et une zone médiane à l'abdomen plus blanches (plus propre ?) et des flancs plus distinctement – faiblement toutefois, encore – – lavés de beige-rosâtre. Cadrent très bien avec ? holsteinoise du 28 décembre.

Longueur d'aile : ♂ 65 ; ♀ 62.

Longueur de queue : ♂ 56 ; ♀ 53.

Longueur de bec : ♂ 9 ; ♀ 9 faible.

Forme de bec : Le bec serait peut-être un peu moins gros que celui des ♂♂ caucasiques.

2 oiseaux suisses :

? du ? décembre 1927 de Genève.
? du ? *id.* *id.*

(Collection H. Jouard ; envoi de M. Vaucher.) (1)

Parfaitement semblables entre eux.

Face supérieure : d'un gris légèrement rembruni, plus brûnâtre-roussâtre au croupion (A peu près comme ♂♂ de Meurthe-et-Moselle du 21 mars. Voir plus loin).

Calotte bien brillante.

1. Oiseaux séchés aux vapeurs de formol ; méthode P. Paris.

Joues et côtés de la tête : Région de l'oreille lavée de beige.
Face inférieure : « sale » (grisâtre pâle), assez lavée de beige sur les côtés.
Aile et queue : Liserés gris-olivâtre.
Longueur d'aile : 60 1/2, 61.
Longueur de bec : 9, 9.

2 oiseaux belges :

♂ du 23 mai 1926 de Dohan-lez- Bouillon.
♀ *id.* *id.*
(Collection Museum de Bruxelles.)

Oiseaux assez abîmés et mal mis en peau, — difficiles à apprécier exactement.
Face supérieure : ♂ plus cendré, plus grisâtre ; ♀ plus beige, plus brunâtre. ♂ à peu près semblable, à ce point de vue, à ♂ suédois du 27 avril ; et ♀ à ? holsteinois du 28 décembre.
Calotte : pas très brillante.
Tache de la gorge : assez grande (autant qu'on en puisse juger sur des oiseaux en si mauvais état).
Joues et côté de la tête : d'un blanc grisâtre, lavé de beige sous l'œil et à la région de l'oreille, surtout chez ♀.
Face inférieure : blanc grisâtre, très faiblement lavé de beige-rosâtre aux flancs – un peu plus chez ♀ que chez ♂.
Aile : Liseré des secondaires gris-cendré chez[1] ♂, gris-olivâtre chez ♀.
Queue : Liseré des rectrices gris-cendré vaguement olivâtre chez ♂, olivâtre chez ♀.
Longueur d'aile : ♂ 65 1/2 ; ♀ 61 1/2.
Longueur de queue : ♂ 54 1/2 ; ♀ 52 1/2.
Longueur de bec : ♂ 9 3/4 ; ♀ 9 1/2.
Forme de bec : Bec long et fort ; noir de corne à pointe un peu plus claire mais à commissures grisâtre-jaunâtre. — Ce bec long et fort suffit à faire distinguer d'emblée ces oiseaux de tous les précédents : Ne peuvent leur être comparés, à ce point de vue, que mon couple cotedorien du 8 mai 1927 (voir plus loin) et mes oiseaux alpestres d'été (voir plus loin).

5 oiseaux de la Meurthe-et-Moselle :

♂ près du 25 septembre 1927 de Buré d'Orval.
♂ du 21 mars 1926 de Manonville.

♂ du 21 mars 1926 de Manonville.
♀ du 10 janvier 1926 de Manonville.
? du 27 septembre 1927 de Buré d'Orval.

(Collections Rapine, Heim de Balsac. Jouard.)

Assez sensible variabilité individuelle :

♂♂ du 21 mars très semblables entre eux : face supérieure d'un gris légèrement rembruni, plus brunâtre-roussâtre au croupion ; calotte d'un noir-bleu pas très brillant ; région de l'oreille très légèrement lavée de beige ; face inférieure sale (grisâtre pâle) très légèrement lavée de beige aux flancs ; liserés des rémiges gris-rembruni clair ; liserés des rectrices gris pâle olivâtre.

♂ présumé du 25 septembre semblable aux précédents pour la face supérieure, nettement plus teinté de beige à la région de l'oreille, et nettement plus « blanc » au milieu et plus lavé de beige aux côtés de la face inférieure (question, sans doute, de petit plumage plus neuf et non encore sali).

♀ du 10 janvier semblable aux ♂♂ du 21 mars ; seulement encore un peu moins colorée aux flancs (très peu colorée !), et la calotte plus brillante. — Je ne saisis aucune différence appréciable entre cet oiseau et le ? holsteinois du 28 décembre 1922.

? du 27 septembre nettement plus brun-roussâtre en dessus ; de même quant aux liserés des rémiges et rectrices ; face inférieure beaucoup plus colorée : presqu'entièrement beige-rosâtre.

Longueur d'aile : ♂♂ 63-64 ; 65 ; 65-67. ♀ 61-62. ? 64-65.
Longueur de bec : ♂♂ 9 1/2, 9 1/2, 9 1/2. ♀ 10. ? 10.
Forme de bec : Bec fort.

4 oiseaux de la Côte-d'Or :

♂ du 8 mai 1927 de Messigny-Ste-Foy } couple (1).
♀ *id.* }
♀ juv. ? du 21 septembre 1927 de Santenay.
? du 12 novembre 1927 de L'Etang-Vergy.

Sensible variabilité individuelle :

1. Oiseaux séchés aux vapeurs de formol, méthode P. Paris.

Couple du 8 mai très semblable aux ♂♂ du 21 mars de Meurthe-et-Moselle, — la ♀ seulement un soupçon plus brunâtre-oli-olivâtre (moins gris-brunâtre) en dessus. Très semblable également à couple belge du 23 mai – avec toutefois le dos un peu plus olivâtre.

♀ et ? des 21 septembre et 12 novembre à peu de chose près comme ? du 27 septembre de Meurthe-et-Moselle.

Longueur d'aile : ♂ 65 ; ♀ 62 1/2-63 ; ♀ juv. ? 62 ; ? 60.

Longueur de bec ♂ 10 ; ♀ 10 ; ♀ juv. 9 ; ? 9 1/2.

Forme de bec : Bec long et fort.

5 oiseaux de la Seine-et-Marne, de la Seine-et-Oise et du Loir-et-Cher :

? du ? de Barbizon (Seine-et-Marne).
♂ du 3 novembre 1907 de Draveil (Seine-et-Oise) (— n° 907).
♂ du 3 novembre 1907 de Draveil (Seine-et-Oise) (— n° 908).
? du ? de Mer (Loir-et-Cher) (— n° 509).
? du ? *id.* (— n° 510).

(Collection Museum de Paris; Talamon, Estiot et Didier collect.)

Tous oiseaux bien semblables entre eux ; je ne saisis que les petites différences suivantes : le ♂ de Draveil n° 908 a la calotte cranienne un peu plus terne que son congénère n° 907, et les ?? de Mer sont un peu moins lavés de beige-rosâtre sur les flancs (ils le sont à peine !).

Dos un tout petit peu plus brun (moins « gris ») et un tout petit peu plus foncé que celui des oiseaux scandinaves et caucasiques de la même époque (je compare ♂♂ de Draveil du 3 novembre à ♀ d'Uppsala du 30 octobre, ? d'Uppsala du 8 octobre, ♂♂ ♀ de Borshon du 19 décembre).

Calotte : Comme chez ces derniers.

Tache de la gorge : *idem.*

Joues et côtés de la tête : Joues *idem* ; cou, vers l'épaule, peut-être un petit peu plus lavé de beige.

Face inférieure : Flancs nettement plus teintés — sauf chez oiseaux de Mer — de beige-rosâtre.

Sous-caudales : Lavées de la même nuance, mais plus claire.

Aile : Liserés des secondaires sensiblement de la couleur du dos chez tous les spécimens, sauf chez nº 509 de Mer où ils sont plus gris.

Longueur d'aile : 63 1/2 ; 63 ; 61 ; 61 ; 64-65.

Longueur de queue : 53 ; 53 1/2 ; 52 ; 49 ; 55.

Longueur de bec : 8 3/4 ; 9 fort ; 8 1 2/; 9 faible, 9 faible.

Forme de bec : Je ne distingue que sur l'oiseau de Barbizon et le nº 907 de Draveil une tendance à un bec plus gros.

13 oiseaux du Calvados :

? du 7 octobre 1920 de Troismonts.
? *id.* *id.*
♂ du 29 janvier ? *id.*
♂ du 10 février 1923 *id.*
♂ du 25 mars 1922 *id.*
♂ du 8 avril 1923 de Laferriere-Duval
♂ du 13 avril 1921 *id.*
♂ du 19 avril 1922 *id.*
♂ du 30 avril 1922 de Crésseveuille (Dozulé).
♀ du 16 janvier 1921 de Roucamps.
♀ du 23 janvier 1922 de Troismonts.
♀ du 13 avril 1921 de Laferrière-Duval.
♀ du 19 avril 1922 *id.*

(Collection Le Dart et collection H. Jouard, don de Le Dart.)

?? Tels que ♂♂ et ♀♀ de janvier et février (voir plus loin)

Longueur d'aile : 59 1/2, 62.

Longueur de queue : 48 (?), 50.

Longueur de bec : 9 1/4, 9 3/4.

Forme de bec : comme les suivantes (voir plus loin).

♂♂. Oiseaux dont on se rend parfaitement compte, en les plaçant, à la suite les uns des autres, sur un même plan unicolore soumis à des incidences de lumière variables, qu'ils seraient exactement semblables s'ils étaient tous de la même époque :

Les ♂♂ des 19 et 30 avril présentent à la partie moyenne du dos une nuance nettement grise qu'on reconnaît encore chez les ♂♂ du 25 mars et des 8 et 13 avril mais qu'on ne re-

trouve plus du tout chez les ♂♂ du 29 janvier et 10 février. Cette nuance grise — sur laquelle tranche le brun-beige du croupion — est la même que celle de toute la face supérieure du *Parus palustris palustris* ♂ suédois du 27 avril. Les ♂♂ des 29 janvier et 10 février, avec un croupion toujours un peu plus brunâtre que le reste de la face supérieure, ont les flancs bien lavés d'un beige-rosâtre qui, de février à avril, va en diminuant en même temps que le jugulum et le milieu du ventre deviennent plus gris. L'oiseau du 10 février est, pour la coloration, exactement semblable au *Parus palustris palustris* ? suédois du 8 octobre.

Calotte à reflets « bleus » nets, mais pas très brillante.

Tache de la gorge de noir à noir-brun mat.

Joues et côtés de la tête : Côtés de la tête d'un blanc-gris satiné, du beige apparaissant vivement à la base latérale du cou, vers les épaules, pour se marier avec la couleur du dos.

Aile : Liserés des secondaires de beige à beige-olivâtre chez les oiseaux d'automne et d'hiver, passant au gris chez les oiseaux de printemps.

Queue : Liserés des rectrices plus olivâtres, gris chez ♂ du 30 avril.

Longueur d'aile : 60 fort, 64 1/2, 63, 60 fort, 64, 62, 61-62.
Longueur de queue : 51, 54, 52, 50, 54, 51 1/2, 51.
Longueur de bec : 9 1/4, 9, 8 1/2, 9 1/4, 9, 9, 9 faible.

Forme de bec : Bec moyen, sensiblement comme celui des oiseaux allemands ; noir de corne à pointe et commissures claires ; noir jusqu'au bout seulement chez ♂ du 8 avril.

♀♀ Indiscernables, quant aux couleurs, des ♂♂ de même époque (c'est-à-dire avec les mêmes modifications de teinte au cours de l'année).

Longueur d'aile : 61, 58, 61 1/2, 61 1/2.
Longueur de queue : 52, 49, 50 1/4, 52.
Longueur de bec : 9 1/4, 8 1/2, 8 1/4, 9 faible.
Forme de bec : Comme les précédents.

8 oiseaux de la Loire-Inférieure :

♂ du 27 mars 1913, probablement de Riaillé (Loire-Inférieure), et environs de Nantes.

♀ du ? septembre 1913, *id.*
♀ du 30 janvier 1916, *id.*
♀ du 17 février 1919, *id.*
♀ du 1er mars 1914, *id.*
♀ du 25 mars 1913, *id.*
? du 5 décembre 1915, *id.*
? sans date, *id.*

(Collection Dr Louis Bureau et collection H. Jouard, don du Dr Bureau.)

♂, ♀♀ du 30 janvier, des 1er et 25 mars, ? sans date, assez semblables entre eux : Face supérieure gris-beige avec croupion plus roussâtre ; calotte brillante ; face inférieure légèrement lavée de beige aux flancs et sans que le jugulum ni le milieu de l'abdomen soient très blancs (saleté ?) ; liserés des secondaires de gris-clair olivâtre à beige-roussâtre.

♀ du 17 février et ? du 5 décembre un soupçon plus brun-roussâtre en dessus et plus colorés aux flancs.

♀ de septembre nettement encore plus roussâtre en dessus et plus colorée aux flancs.

Longueur d'aile : ♂ 61 1/2 ; ♀♀ 61, 59, 60, 62 fort, 59 ; ?? 61, 62 1/2.

Longueur de bec. : ♂ 9 1/2 ; ♀♀ 10, 9, 8 fort, 8 1/2, 9 1/4 ; ?? 10, 8 fort.

Forme de bec : Bec généralement assez petit.

— Oiseaux, d'ailleurs, remarquables par leur petite taille.

3 oiseaux de la Vendée :

couple { ♂ du 1er mars 1927 de la région de Fontenay-le-Comte (Route de Nantes).
♀ du 1er mars 1927 de la région de Fontenay-le-Comte (La Folie). }
? du 3 mars 1927 (1) de la région de Fontenay-le-Comte (Futaie de Boisse).

(Collection Professeur Guérin.)

♀ et ? à peu près semblablement colorés : face supérieure d'un gris assez sombre lavé de brunâtre, avec le croupion plus

1. Oiseau à organes génitaux complètement atrophiés.

clair et plus beige — le ? encore un peu plus « gris » que la ♀ ; calotte brillante ; région de l'oreille et de l'épaule bien lavée de beige (roussâtre-rosâtre) ; face inférieure entièrement grisâtre au milieu (saleté ?), bien lavée de beige aux flancs ; liserés des secondaires gris-pâle olivâtre, plus pâle et plus gris chez oiseau non sexué.

♂ : face supérieure sensiblement plus brunâtre, avec le croupion tendant presque au roussâtre ; liserés des rémiges plus beiges.

Longueur d'aile : ♂ 60-61 ; ♀ 60 ; ? 61-62.

Longueur de bec : ♂ 9 ; ♀ 9 1/2 ; ? 9.

Forme de bec : Bec de taille moyenne, mais avec une courbure assez accentuée des mandibules.

4 oiseaux de la Haute-Vienne :

♂	du 25 janvier 1924	de Chercorat.
♂	*id.*	*id.*
♀	du 4 décembre 1923	*id.*
♀	du 25 janvier 1924	*id.*

(Collection R. d'Abadie.)

♂♂ et ♀ du 4 décembre à peu près semblablement colorés : face supérieure brunâtre beige, avec le croupion plus clair et plus jaunâtre — un des deux ♂♂ peut-être toutefois un peu plus « gris » ; calotte brillante ; région de l'oreille et de l'épaule bien lavée de beige (roussâtre-rosâtre) ; face inférieure presque blanche au jugulum et au milieu de l'abdomen, bien lavée de beige du haut en bas des flancs ; liserés des secondaires brunâtre-roussâtre chez ♀, plus gris et même vaguement olivâtre chez les ♂♂.

♀ du 25 janvier : face supérieure nettement plus roussâtre ; tiers postérieur de la calotte à reflets roux ; région de l'oreille et de l'épaule un peu plus intensément colorée de beige-roussâtre-rosâtre ; flancs de même ; liserés des secondaires comme chez ♀ précédente (Rectrices pointues ; il doit s'agir d'un oiseau du dernier été).

Longueur d'aile. : ♂♂ 63-63 1/2 ; 61-61 1/2 ; ♀♀ 62-63, 59-60.

Longueur de bec : ♂♂ 9 faible, 9 ; ♀♀ 9 fort, 9.

Forme de bec : Bec court, plutôt petit.

2 oiseaux du Puy-de-Dôme :

♂ du 5 septembre 1923 du Mont-Dore.
♂ *id.* *id.*

(Collection H. Heim de Balsac.)

Oiseaux assez différents : l'un, vraiment gris en dessus (ou à peine lavé de beige), à calotte d'un noir-bleu brillant, à région de l'oreille à peine nuancée de beige-rosâtre, à face inférieure à peu près blanche au jugulum et au milieu de l'abdomen et très peu lavée de beige-rosâtre aux flancs, à liserés des secondaires gris-beige ; l'autre (peut-être jeune oiseau ?), à face supérieure beaucoup plus brun-beige, à calotte noir-brun mat avec seulement, çà et là, des plumes brillantes, à région de l'oreille plus colorée, à face inférieure moins blanche au milieu et plus colorée latéralement, à liserés des secondaires beiges.

Longueur d'aile : 64-65, 62-62 1/2.
Longueur de bec : 9 3/4, 9 1/2.
Forme de bec : Bec assez fort.
— Oiseaux, d'ailleurs, d'assez forte taille.

(**Oiseaux d'été**) :

2 oiseaux de la Meurthe-et-Moselle :

♂ du 20 août 1926 de Buré d'Orval.
♀ *id.* *id.*

(Collection H. Jouard ; don d'Heim de Balsac.)

Oiseaux parfaitement semblables entre eux. Comparativement à oiseaux de même origine d'automne et de printemps : face supérieure plus beige-roussâtre ; région de l'oreille plus colorée ; face inférieure un peu plus blanche au milieu, plus colorée de beige aux flancs ; liserés des rémiges secondaires et des rectrices plus beiges.

Longueur d'aile : 62 1/2-63 ; 60.
Longueur de bec : 9 fort, 9 1/4.
Forme de bec : Bec assez fort.

— Oiseaux, d'ailleurs, de bonne taille — apparemment du printemps précédent et venant de muer leur plumage juv.

4 oiseaux de la Haute Savoie :

♂ du 5 août 1927	des Tines, près Chamonix.
♂ (juv. ?) *id.*	*id.*
? du 8 août 1927	*id.* (1).
juv. présumé du 25 juillet 1927	*id.*

(Collection Dr Poty et H. Jouard.)

Oiseaux en mue. Nettement plus « gris » en dessus que les oiseaux précédents ; sensiblement de la même coloration que les oiseaux de Meurthe-et-Moselle du premier printemps et même que le ♂ suédois du 27 avril, — avec, toutefois, les liserés des secondaires plus beiges.

Longueur d'aile : 64-65, 64 1/2-65, 60 1/2-61, 63-64 1/2.

Longueur de bec : 10, 10, 9 1/2, 10.

Forme de bec : oiseaux ayant les plus forts becs.

2 oiseaux de l'Isère (France) :

♂ juv. du 26 juillet 1919	d'Echirolles (2).
? du 28 août 1919	*id.*

(Collection ?) (2).

? : Face supérieure d'un « beige » uniforme jusques et y compris les croupion et sus-caudales ; calotte brillante ; jugulum et milieu de l'abdomen à peu près blancs ; liserés de l'aile vaguement olivâtre. — Je ne saisis aucune différence appréciable entre cet oiseau et la ♀ prussienne du 14 septembre 1896.

♂ juv. : Face supérieure un peu plus foncée ; calotte mate (noir-brunâtre) ; face inférieure moins blanche au milieu.

---

1. Oiseau séché aux vapeurs de formol ; méthode P. Paris.
2. Ces deux oiseaux, qui figurent encore dans mes cartons, ne m'appartiennent pas — autant qu'il me souvienne des dons qui m'ont été faits et dont je n'ai pas pris note. Mais je ne sais à qui les renvoyer. Prière à leur propriétaire de me les réclamer ! H. J.

Longueur d'aile : ? 65-66 ; ♂ juv. 65.
Longueur de bec : ? 10 ; ♂ juv. 10 faible.
Forme de bec : bec long et fort.

2 oiseaux de la Loire :

♂ du 25 août 1920 du Jardin de Lay.
♂ adulte ? du 28 août 1919 *id.*

(Collection Gouttenoire).

Oiseaux très semblables entre eux, l'oiseau du 28 août ayant seulement les liserés de l'aile un peu plus roussâtres et les flancs colorés d'une façon légèrement moins intense. — Le moins gris des oiseaux du Puy-de-Dome leur ressemble beaucoup.

Face supérieure : d'un « beige » uniforme jusques et y compris les croupion et sus-caudales (exactement comme ? de l'Isère).

Calote brillante.

Jugulum et milieu de la face inférieure à peu près blancs.

Liserés des secondaires beige-olivâtre et beige-olivâtre roussâtre.

Longueur d'aile : 65-65 ; 64-65.
Longueur de bec : 9 1/4 ; 9 1/2.
Forme de bec : Bec fort.
– Oiseaux, d'ailleurs, de grande taille.

2 oiseaux de Bretagne (France) :

♀ du 3 juin 1912 de Riaillé (Loire-Inférieure).
juv. du 23 juin 1912 *id.*

(Collection Dr Louis Bureau).

Oiseaux assez semblables aux ♂ du 27 mars, ♀♀ du 30 janvier, des 1er et 25 mars, ? sans date précédemment étudiés. La calotte, toutefois, chez le juv. de 23 juin, est mate à reflets bruns.

Conclusions :

Une conclusion d'ordre général, d'abord, et qui n'est que la corroboration de ce qu'à elle seule, la position du problème nous avait déjà montré (1) : Assez fertile en petites variations d'ordre individuel, l'espèce *Parus palustris* est, dans l'espace, plutôt stable ; il faut examiner des formes locales très distantes pour saisir nettement les aspects de son évolution, par exemple *Parus palustris palustris* de Scandinavie et *Parus palustris dresseri* d'Angleterre (2).

Les conclusions suivantes, d'ordre particulier :

1° Autant que j'en puisse juger sur les douze spécimens qui furent à ma disposition, il n'y a pas lieu de séparer les Nonettes de Suède de celles d'Allemagne et de celles du Caucase : S'il est moins brun que les autres, le ♂ suédois du 27 avril le doit sans doute à son caractère d'oiseau de printemps, c'est-à-dire d'oiseau ayant fait sa « mue ruptile ». Ces oiseaux devraient, tous, porter le nom de *Parus palustris palustris* LINNÉ, 1758. — C'est dire que je ne crois pas à la forme *balticus* REICHENOW, qui ne serait qu'intermédiaire entre deux formes — *palustris* et *subpalustris* (ou *communis*) — plus que douteuses : le dos un peu moins brunâtre, plus cendré, et les flancs moins colorés du ? holsteinois du 28 décembre seraient seulement l'effet d'une certaine usure du plumage, ou une marque purement individuelle.

2° Les oiseaux de la plaine suisse occidentale, précisément de Genève, — oiseaux de petite taille, au bec court — ne me paraissent devoir être rapportés ni à la forme *longirostris* (voir plus loin), ni à la forme *communis* proprement alpestre. Le plus sage serait, à mon avis, de les considérer *jusqu'à plus*

1. Voir ci-dessus, pp. 190 et 191.

2. Je suppose, bien entendu, que les oiseaux ci-dessus examinés étaient des nicheurs sinon du lieu même. du moins de la région circumvoisine de ce lieu. Et ma supposition n'a rien que de plausible, les Nonettes, si erratiques qu'elles soient pendant la mauvaise saison, n'étant, d'aucune façon, de vrais migrateurs.

ample information (1) comme devant porter le même nom que les précédents, c'est-à-dire *palustris*, quels que soient les points sur lesquels ils en diffèrent légèrement.

3° Les oiseaux belges, lorrains (Meurthe-et-Moselle), bourguignons (Côte-d'Or), de l'Ile de France (Seine-et-Marne et Seine-et-Oise), voire de la Touraine (Loir-et-Cher, au Nord-Est de l'Indre-et-Loire), — c'est-à-dire, en somme, de la Belgique et de toute la France du Nord-Est et du Centre Nord peuvent être dits *longirostris*, — *étant bien entendu qu'il s'agit là de la forme subtile par excellence* (2). Ces oiseaux, avec une taille en moyenne un petit peu plus faible (?), auraient une tendance à présenter une face supérieure légèrement rembrunie (plus brunâtre-olivâtre), des flancs plus lavés de beige (en automne du moins), un bec plus gros et plus long (au printemps du moins)...

4° Les oiseaux du Calvados et, surtout, de la Loire-Inférieure et de la Vendée marquent, eux, nettement une nouvelle différenciation. Il y a certainement lieu de distinguer une race bretonne de *Parus palustris* constituant la forme occidentale extrême, pour le continent, de l'espèce ; j'ai proposé pour elle (3) le nom de

Parus palustris darti subsp. nov.

en témoignage de haute estime pour M. Le Dart dont les séries de peaux, scientifiquement conçues et réalisées, ont tant contribué à permettre ces recherches. — *Parus palustris darti* diffère de *Parus pal. palustris* et de *Parus pal. longirostris* par la coloration (croupion d'un brun-beige ou brun-roussâtre qui tranche, surtout au printemps, sur le reste de la face supérieure lequel, brunâtre en automne, passe nettement au grisâtre au printemps ; flancs sensiblement plus colorés, en automne du moins) mais, surtout, par une taille plus faible avec un bec qui,

1. C'est là une invite non déguisée à mes collègues de la *Société zoologique de Genève* de constituer une belle série de Nonettes de leur région, tuées d'octobre à janvier (oiseaux en peau, bien entendu, et non montés) !

2. Voir in *R. f. O.*, n° 231-232, avril-septembre 1928, p. 213, ce que j'entends par là.

3. Voir *Bulletin de la Société zoologique de France*, 1929, n° 3, p. 245-246.

moins fort que chez *longirostris*, est encore, en moyenne, plus fort que chez *palustris*. Aile ♂ 60-64 1/2 ; ♀ 58-62.

Types : ♂ du 27 mars 1913 et ♀ du 30 janvier 1916 *in* collection Dr Louis Bureau (1).

Terra typica : Riaillé, Loire-Inférieure (2).

5° Je ne vois pas qu'on puisse, dès à présent, rattacher sûrement les oiseaux de la Haute-Vienne, du Puy-de-Dome, de la Loire et de l'Isère à l'une quelconque des formes dont il a été question jusqu'ici. Ces oiseaux, pour autant que, de différentes époques de l'année, ils restent comparables, et même en tenant compte des modifications apportées par les saisons dans leur coloration, — ces oiseaux, dis-je, ne « cadrent » guère ensemble.

Ceux de la Haute-Vienne se rapprochent beaucoup de *darti* par leur petite taille, mais ils sont plus bruns en dessus : la ♀ du 25 janvier va même, dans cette coloration (qui chez elle, mérite vraiment le nom de brun-roussâtre), jusqu'à ne pouvoir être distinguée des spécimens anglais *dresseri* parmi lesquels je la place. Ils ont, de plus, un bec relativement petit. — Ne devrons-nous pas voir en eux une transition de *darti* vers la forme italienne *tschusii* (ou *italicus*) qui, peut-être, habiterait le Sud-Est de la France ?

Ceux du Puy-de-Dôme, de taille plus grande, diffèrent sensiblement l'un de l'autre ! (variation individuelle ou, plutôt, question d'âge ?).

Ceux de la Loire et de l'Isère — oiseaux d'été — « vont » très bien ensemble. Mais à quelle forme déjà classée les rattacher, avec leur grande taille, le gris-beige uniforme de leur face supérieure, la « blancheur » de leur jugulum et du milieu de leur abdomen ? A *tschusii* ? Mais ils sont moins « roux » que les oiseaux de la Haute-Vienne ! Et, d'après C. E. Hellmayr (3), la face inférieure de *tschusii* est, à partir du bas du cou, « entièrement d'un jaune-roux-blême, plus vif aux flancs » ! A *longi-*

1 Il est intéressant de remarquer que ces oiseaux rompent, en quelque sorte, le passage graduel qu'on observe. de l'Est à l'Ouest européen, du plus gris au plus roux et du bec plus petit au bec plus fort.

2. Il se pourrait que, dans le Calvados, commençât à se faire sentir la transition du *darti* vers *longirostris* (♂♂ de 64 et 64 1/2 de longueur d'aile).

3. *Loc. cit.*, p. 57.

rostris ? Peut-être car, tels quels, ils ressemblent beaucoup à mes deux *longirostris* de Meurthe-et-Moselle de même époque (20 août)...

6° Les oiseaux des Alpes savoyardes vaudraient, certes, qu'on les revît de près en plumage neuf, automne et hiver. Ainsi, avec leur plumage usé et en train d'être renouvelé, ils présentent une face supérieure très « grise », des flancs très peu teintés qui les rapprochent considérablement du ♂ suédois du 27 avril ; mais leur bec est nettement plus fort. Si ce ne sont des *longirostris*, ce sont des *communis* au sens de BALDENSTEIN. Voici comment, en 1903, C. E. HELLMAYR décrivait ces *communis*, en opposition aux oiseaux allemands qu'il appelait *subpalustris* BREHM (1) :

« Très semblables à *P. p. subpalustris* mais plus gris. Partie antérieure des côtés de la tête d'un blanc pur, partie postérieure seule — soit la région de l'oreille et le côté du cou — lavée de brunâtre-roux. Haut du dos et épaules plus grisâtres, d'un grisâtre qui passe davantage au brunâtre vers le bas du dos. Couvertures de l'aile liserées extérieurement de brunâtre. Rémiges secondaires internes liserées de brunâtre ; toutes autres rémiges de grisâtre. Rectrices d'une couleur plus ardoise, liserées, la paire externe de blanchâtre, le reste de grisâtre. Face inférieure entièrement d'un blanc trouble, sans que les flancs présentent nettement de teinte roussâtre blême. Longueur totale : 120-125 ; aile 65-68 ; queue 56-62 ; tarse 15 ; bec 10 mm. »

22 décembre 1928.

1. *Loc. cit.*, p. 58.

CARTE APPROXIMATIVE ET PROVISOIRE DES SOUS-ESPÈCES FRANÇAISES DE *PARUS PALUSTRIS* L.



A. *Parus palustris longirostris.*
B. *Parus palustris darti* nov. subsp.
C. *Parus palustris communis* ?
D. *Parus palustris tschusii* ?
E. *Parus palustris siculus* ?

Les zones laissées en blanc figurent soit des zones de transition soit des zones sur lesquelles nous manquons de renseignements.

SUR LE RYTHME DE LA PONTE DE CERTAINS OISEAUX. LE RYTHME ACCÉLÉRÉ.

Par H. Heim de Balsac.

Voici des faits inattendus, relatifs au rythme de la ponte de certains *petits* Passereaux. Leur interprétation pose des problèmes physiologiques et biologiques singulièrement délicats.

C'est l'Ornithologie de plein air qui permet la découverte de semblables faits ; sans l'observation directe dans la nature, ils resteraient totalement insoupçonnés. L'expérimentation, en station biologique d'étude, dans les conditions mêmes de la vie sauvage, permettra sans doute la découverte de leur déterminisme.

Le rythme de la ponte de la plupart des oiseaux semble être le rythme journalier. Exception doit être faite pour certains groupes, certaines familles ou certains genres, les Rapaces, par exemple, dont les représentants émettent des œufs de volume fort ou assez fort et en nombre restreint. Chez ces oiseaux, il est bien connu que l'émission des œufs s'effectue non pas journellement, mais à intervalles de quarante-huit heures ou davantage. Cette restriction étant faite, nous constatons, soit à la lecture des ouvrages, soit par l'observation directe, que la plupart des petits oiseaux de notre faune européenne déposent les œufs, qui doivent constituer leur ponte normale, à raison d'une unité par jour ; c'est ce qu'on peut appeler : *ponte à rythme journalier* ou plus simplement *rythme journalier*. Nous ne voulons pas donner ici une liste des espèces pour lesquelles la ponte à *rythme journalier* a été dûment constatée par les naturalistes ou par nous-même ; contentons-nous de dire qu'elle est longue ; ce que nous permet d'affirmer notre expérience qui porte sur quelques milliers de nids par nous rencontrés tant en Europe que dans le Nord de l'Afrique.

La ponte à *rythme journalier* est la ponte la plus fréquente

de beaucoup ; moins fréquente est la ponte effectuée à intervalles de quarante-huit heures ou plus. Enfin il existe un troisième mode de ponte à rythme spécial, pour lequel nous proposons le terme de *rythme accéléré.*

Déjà depuis longtemps nous avions remarqué que chez certaines espèces de petite taille et dont la ponte présente un nombre d'œufs relativement considérable (8-10 ou davantage), l'espace de temps compris entre l'émission du premier œuf et celle du dernier, ne correspondait pas à la période exigée par un rythme journalier. L'observation directe et la surveillance des nids de ces espèces étant difficiles, comme nous le verrons plus loin, c'est seulement cette année que nous avons eu le temps et l'occasion, à la Station biologique de Buré d'Orval (M.-et-Moselle), d'établir par des observations précises et datées, ce que nous pouvons appeler : *ponte selon un rythme accéléré,* c'est-à-dire l'émission de plus d'un œuf dans l'espace d'un jour (24 heures).

Ce fait ne semble pas avoir encore été signalé ; nous avons soumis le point à notre Collègue et ami le Rev. Jourdain, que son expérience personnelle et sa grande érudition bibliographique rendent le plus compétent en la matière. Ce *rythme accéléré* lui est inconnu et il ne l'a pas rencontré signalé dans la littérature. Nous croyons donc devoir exposer, en détail, les observations faites personnellement cette année.

Premier cas : Le 19 avril 1929 nous disposons en forêt une bûche-nichoir à couvercle mobile. Cette bûche est adoptée sans retard car nous constatons le 21 avril qu'un couple de Mésanges nonette *Parus palustris longirostris* Kl., est activement occupé à y transporter de la mousse. Nous revenons le dimanche, 5 mai, vers 10 heures du matin : les oiseaux transportent encore des matériaux. A l'inspection du nid, celui-ci se révèle extrêmement volumineux (la bûche construite pour des Etourneaux, présente une grande cavité que les Mésanges doivent combler avec une masse de matériaux) et sur le point d'être terminé. En effet la coupe destinée à recevoir les œufs est tapissée de poils et de plumes. Mais *aucun œuf n'est encore pondu.* Nous revenons le vendredi 10 mai vers 15 heures, cette fois. Et nous trouvons un oiseau qui couve 9 œufs. L'émission de ceux-ci s'est produite entre nos visites du 5 et du 10 mai, en un espace de temps

de 125 heures, soit 5 jours et 5 heures. Ce qui donne une émission de 2 œufs par 27 heures. Mais il faut admettre pour cela que l'oiseau ait pondu exactement son premier œuf le 5 dans l'après-midi, et le dernier le 10 un peu avant notre visite (15 h.). Or il est fort probable que le nid n'a été terminé que le 5 au soir et la ponte commencée seulement le 6 au matin. Il est possible également que la ponte ait été terminée le 9 au soir ou le 10 au matin. Dans ce cas l'émission des 9 œufs aurait eu lieu au rythme de 2 par 24 heures. Quoi qu'il en soit le fait de la ponte journalière *plurale* est établi. Cette observation est assez précise pour rendre le fait indiscutable.

Deuxième cas : Nous pouvons citer une autre observation, moins précise hélas, mais qui néanmoins paraît bien confirmer la première :

Le 26 mai, nous découvrons un nid de Mésange des Saules *Parus atricapillus subrhenanus* Kl. Il est situé dans une cavité, creusée par les oiseaux dans un pieu, faisant partie de la clôture d'un parc à bestiaux, en bordure d'un boisement dense. Pour examiner le contenu du nid nous sommes obligé d'ouvrir largement l'excavation qui l'abrite. Le nid contient plusieurs jeunes oiseaux âgés de 2-3 jours environ, et deux œufs non fécondés, très remarquables par les grosses macules qui les ornent. Nous réparons tant bien que mal les dégâts que nous avons été obligé de commettre pour examiner le contenu du nid et nous nous promettons de revenir voir les jeunes oiseaux lorsqu'ils seront recouverts de leur premier plumage. Revenant le 9 juin vers 16 heures nous constatons que le nid a été abandonné et qu'il ne reste plus trace des jeunes oiseaux ; c'est évidemment notre intervention qui a motivé de la part des adultes cet abandon du nid. Mais à une cinquantaine de mètres de là, dans un pieu également, nous trouvons, à notre surprise, un autre nid. Il est situé, lui aussi, au fond d'une cavité que les oiseaux viennent de creuser. Il est facile de constater que le travail est très récent et qu'il est entièrement l'œuvre des oiseaux. Au fond de la cavité, on aperçoit le nid, qui contient des œufs ; ceux-ci, recouverts de matériaux, montrent que l'incubation n'est pas commencée. Il nous est impossible de compter le nombre des œufs sans causer à l'excavation de graves dégâts qui amèneraient sans doute l'abandon du nid. Nous laissons

donc les choses en leur état et revenons le surlendemain 11 juin. Cette fois l'un des oiseaux couve et la ponte est certainement terminée. En effet les œufs, qui sont au nombre de 9, montrent au vidage une incubation de 24 heures environ. De plus ils ont l'aspect caractéristique des œufs trouvés 15 jours auparavant dans le nid où il y avait alors des jeunes. Il est dès lors évident que les deux nids, situés à proximité l'un de l'autre, sont l'œuvre d'un seul et même couple. Le nid, trouvé le 26 mai, ayant été abandonné après notre intervention, les oiseaux se sont livrés de suite à un nouvel acte de reproduction. Mais ce qui est remarquable et ce qui nous intéresse spécialement dans ce cas, est la rapidité qui a présidé au second acte de reproduction : le premier nid a été abandonné vraisemblablement le 26 mai dans la soirée. Ce n'est donc que le lendemain 27 mai au plus tôt que les oiseaux ont pu commencer le second acte de reproduction. Cette deuxième ponte a été achevée, comme nous l'avons vu, le 18 juin, soit 15 jours après l'abandon du premier nid. Si les 9 œufs de cette ponte avaient été déposés suivant le rythme journalier il faudrait admettre que les oiseaux n'ont mis que 6 jours pour : choisir l'emplacement du second nid, effectuer le travail considérable du forage de l'excavation, et enfin construire le nid proprement dit. Cela paraît impossible et il y a tout lieu de croire que la ponte s'est effectuée, comme dans le cas cité plus haut, suivant un *rythme accéléré.* Cette seconde observation est moins probante que la première certes, mais, comme nous l'avons déjà dit nous avons noté bien d'autres cas, où il semble y avoir ponte suivant le *rythme accéléré.* Les espèces pour lesquelles nous croyons à ce mode de ponte sont, en plus des deux Mésanges grises dont nous venons de parler, la Mésange bleue *Parus caeruleus* L., l'Orite *Aegithalos caudatus* (L.), le Roitelet huppé *Regulus regulus* (L.), le Roitelet à triple-bandeau *Regulus ignicapillus* (Temm.). Nous ne possédons pas d'observations personnelles concernant la Mésange noire *Parus ater* L., et la Mésange huppée *Parus cristatus* L., n'ayant rencontré que trop peu de nids de ces espèces, et seulement avec des jeunes. Par contre la Mésange charbonnière *Parus major* L., pond suivant un rythme journalier. Nous avons constaté le fait nous-même. JOURDAIN a fait la même observation nous a-t-il dit. P. ESTIOT (1) cite un cas qui montre nettement *le rythme jour-*

1. *Alauda,* n° 4, p. 224.

nalier. Il faut remarquer que cette espèce très prolifique, pond des œufs *plus gros* que ceux des précédentes espèces.

Il nous semble que la ponte selon le rythme accéléré n'est pas un fait accidentel ou individuel, mais bien un caractère propre à certaines espèces. Il est à remarquer que ces espèces sont des oiseaux de petite taille, pondant des œufs de volume très réduit mais en nombre relativement considérable (8-10 ou plus). On sera naturellement porté à voir dans le *rythme accéléré* un mode de ponte en rapport avec la petite taille des œufs et leur nombre élevé. Il paraît vraisemblable que le petit volume des œufs et la minceur de leurs enveloppes protectrices ne permettent pas un séjour prolongé dans le nid, *avant l'incubation*, sans préjudice pour l'intégrité physico-chimique des réserves de l'œuf (évaporation par exemple) ou pour la vie des cellules embryonnaires elles-mêmes. L'attente de 8 ou 10 jours ou même davantage (*Parus caeruleus* et *Aegithalos* pondent assez souvent 12 œufs et parfois davantage) qui serait imposée aux premiers œufs émis, dans le cas d'un rythme journalier, serait peut-être funeste pour leur développement ultérieur.

En un mot, le rythme accéléré serait une conséquence de la grande fécondité chez les espèces de petite taille. Cette hypothèse est-elle conforme à la réalité ?

A l'heure actuelle nous savons bien peu de chose du déterminisme de l'émission des œufs chez les oiseaux, pour traiter à fond la question. Quels sont le ou les facteurs qui déterminent l'arrêt de la ponte et le début de l'incubation ? Peut-être la sensation, qu'ont les oiseaux, du volume des œufs pondus. Lorsqu'on retire des œufs, au fur et à mesure de leur émission, on voit l'oiseau continuer sa ponte et émettre un nombre d'œufs considérable, qui dépasse de beaucoup le nombre normal Peut-être l'arrêt de la ponte est-il déterminé par le fait que l'oiseau se met en devoir de couver. Le déterminisme de l'incubation (celle-ci arrêtant la ponte), serait alors dû à la sensation du volume des œufs émis. Nous ne voulons pas nous étendre ici sur des considérations qui nous entraîneraient bien loin et pour lesquelles nous manquons pour l'instant d'éléments de discussion suffisants. Disons seulement que les observations faites jusqu'à ce jour tendent à montrer que les oiseaux sauvages ne pondent pas un nombre d'œufs rigoureusement fixé d'avance par un processus physiologique et histologique ; l'oiseau semble

au contraire avoir la faculté d'arrêter ou de continuer sa ponte selon les circonstances dans une certaine mesure. La constance du nombre des œufs pour une espèce donnée, constance qui est réelle et existe entre certaines limites, doit être déterminée non par le seul jeu des organes reproducteurs de l'oiseau, mais aussi par son psychisme ou par des réflexes.

Pour en revenir au rythme accéléré disons en terminant qu'on est surpris de l'effort imposé à l'organisme de l'oiseau par ce mode de ponte En l'espace de quatre jours nous voyons que le *Parus palustris longirostris*, cité au début de cette étude a émis, sous forme d'œufs, presque son propre poids de matière. En effet les pesées de *Parus palustris* nous ont donné comme masses corporelles, des poids de 11 gr. ♂, 10 gr. 7 ♀?, 10 gr. 6 ♂, 11 gr. 6 ♂ (1).

Les poids des œufs frais et non vidés sont : 975 centigrammes (ponte de 9 œufs), 955 centigrammes (ponte de 9 œufs),885 centigrammes (ponte de 9 œufs, mais un séché et non pesé, donc poids de 8 œufs).

Dans le cas de *Parus atricapillus subrhenanus* Kl., le poids des œufs peut même dépasser celui de l'oiseau :

Poids des oiseaux : 10 gr. 3 sexe?, 10 gr. 2 ♂, 9 gr. 7 ♀, 9 gr. 2 ♀.

Poids des œufs : 1.110 centigrammes (ponte de 9 œufs), 925 centigrammes (ponte de 8 œufs), 775 centigrammes (ponte de 7 œufs).

Nous espérons que ceux de nos Collègues qui en auront l'occasion pourront vérifier les faits que nous avons exposés, multiplieront les observations et les étendront à quelques autres espèces. Il y a en outre à préciser le nombre exact des œufs pondus dans une même journée, à vérifier si par hasard les mêmes espèces peuvent, selon les circonstances, pondre suivant le rythme journalier et le rythme accéléré, voir enfin à quelles heures de la journée les œufs sont émis. On sait que les oiseaux soumis au rythme journalier pondent leur œuf aux premières heures de la journée. En ce qui concerne les espèces soumises

1. Le poids des oiseaux et des œufs pleins est très difficile à établir d'une manière *absolue* ; Il y a des différences individuelles normales, des différences selon l'âge, selon l'état physiologique, selon le poids de nourriture ingérée et en ce qui concerne les œufs selon le degré d'incubation.

au rythme accéléré nous croyons avoir observé l'émission d'un second œuf entre 12 et 14 heures.

Mais toutes ces observations sont difficiles à faire discrètement. Les oiseaux du genre *Parus* nichent au fond de cavités obscures ; les bûches-nichoirs à couvercle ou à parois mobiles permettent de tourner la difficulté d'observation. Pour *Aegithalos* la difficulté reste très grande, presque insurmontable. Les nids sont sphériques, avec un trou d'entrée très petit, et les œufs sont enfouis sous une masse de plumes. En ce qui concerne les deux *Regulus* la tâche reste compliquée aussi : les nids sont généralement suspendus à l'extrémité des branches horizontales des Conifères, et cela à une hauteur parfois grande. Lorsqu'on veut simplement recueillir les nids et les œufs des deux Roitelets on éprouve déjà les plus grandes difficultés. Il ne restera guère pour ces espèces que la ressource d'observer les rares nids établis à hauteur d'homme.

(*Travail de la Station biologique de Buré d'Orval.*)

OBSERVATIONS SUR LES OISEAUX DE LA BANLIEUE IMMÉDIATE SUD DE PARIS ET SUR QUELQUES ESPÈCES OBSERVÉES DANS PARIS MÊME (*suite*)

Par P. ESTIOT.

Carduelis cannabina cannabina (L.). — Linotte vulgaire.

Espèce sédentaire et de passage à Vitry, niche. Se voyait autrefois pendant l'hiver, surtout par temps froid, en grandes bandes, souvent en compagnie de Pinsons d'Ardennes, par vols de 200 à 300 oiseaux.

1908, 20 avril, temps très froid pour la saison. En plaine une grosse bande de Linottes et de Verdiers réunis comme en hiver.

1914, 25 avril, nid avec 5 œufs.

1915, 2 mai, nid avec 3 œufs.

Comme dates extrêmes de nidification de cet oiseau j'ai noté : 14 avril 1914 à Essonnes (Seine-et-Oise), plusieurs nids contenant des œufs.

Le 24 juillet 1914, même localité, 2 nids contenant chacun 5 œufs; les ♀ couvent. Un autre nid avec seulement 2 œufs.

Le 3 août 1910, à l'Abergemont-les-Seurre (Côte-d'Or), un nid contenant 4 œufs.

Carduelis flavirostris (L.). — Linotte à bec jaune.

Je n'ai jamais observé cet oiseau à Vitry, ni dans les environs; je crois devoir indiquer que j'ai acheté en décembre 1921, chez un oiseleur de Paris un ♂ de cette espèce qui avait été pris dans les environs de la capitale; l'oiseau mis en volière n'a vécu que quelques jours ; il figure dans ma collection.

Carduelis flammea cabaret (P. L. S. MULL.). — Sizerin cabaret.

Très rare ; je n'ai observé cette espèce qu'une seule fois à Vitry.

1907, 3 février, temps froid, neige ; dans une propriété de la localité, une petite bande de 9 individus qui épluchent des chatons de Bouleau. Trois oiseaux sont tirés, sans que les autres quittent le Bouleau sur lequel ils sont installés ; je m'éloigne de l'endroit, puis reviens deux heures après ; les Sizerins sont toujours là, se livrant à la même occupation.

J'ai eu à différentes reprises des Sizerins en volière ; jamais je n'en ai observé d'autres venir à leur appel.

En décembre 1879, j'avais trouvé à acheter à Paris une ♀ de cette espèce, prise dans la banlieue.

Emberiza calandra calandra L. — Bruant proyer.

Devenu rare à Vitry où l'espèce nichait ; quelques-uns restaient l'hiver ; cet oiseau était autrefois commun sur le territoire d'Orly (Seine) où l'on en voyait de grandes bandes en septembre.

Trouvé plusieurs fois son nid dans l'une et l'autre localités.

1908, juillet, un nid, établi dans un blé, contient 5 œufs.

Emberiza citrinella citrinella L. — Bruant jaune.

Commun, niche.

1903, 13 avril, un nid ne contient pas encore d'œufs.

» 12 juillet, un nid contient 3 œufs.

1904, 7 août, un nid contient 3 œufs.

A titre d'indication, j'ai noté les dates de nidification suivantes :

1910, 30 juillet, L'Abergement-les-Seurre (Côte-d'Or), ponte complète de 4 œufs.

1913, 12 juillet, Maroye-en-Othe (Aube), un nid contient 3 œufs.

1914, 24 juillet, Essonnes (Seine-et-Oise), une ponte de 4 œufs, la ♀ couve.

1919, 1er juin, même localité, un nid contient 4 œufs, un autre 3 œufs.

1923, 20 mai, Ris-Orangis (Seine-et-Oise) une ponte de 4 œufs.

Emberiza cirlus cirlus L. — Bruant zizi.

Rare.

1904, 18 octobre, observé un ♂.

La rareté de cette espèce dans la localité et celles, proches, de Thiais et d'Orly, où je faisais de fréquentes excursions, ne s'explique, pour moi, que par la présence en grand nombre du Bruant jaune qui, peut-être, gêne l'autre espèce; d'autant plus que le Zizi est commun en Seine-et-Oise à Draveil, Ris-Orangis, Essonnes, localités distantes de 10 à 25 kilomètres de la région de Vitry.

Emberiza cia cia L. — Bruant fou.

Très rare, vu une fois cet oiseau à Vitry en mai (vers 1890).

Emberiza hortulana L. — Bruant ortolan.

Très rare, de passage.

Tué trois fois cet oiseau à Vitry, en octobre, vers 1875-1885.

Emberiza schœniclus schœniclus (L.). — Bruant des roseaux.

Devenu rare, quelques-uns restent en hiver; se trouve surtout sur les bords de la Seine, où j'ai découvert son nid une seule fois.

1899, 30 avril, nid contenant une ponte de 5 œufs.

Passerina nivalis (L.). — Plectrophane des neiges.

Très rare ; vu une seule fois un individu à Vitry, tué le 26 novembre 1882 ; l'oiseau était parmi une bande d'Alouettes.

Alauda arvensis arvensis L. — Alouette des champs.

Sédentaire et de passage, niche, surtout commune au passage d'automne.

1879, en décembre, sur toute la région, première journée de froid intense après une grosse chute de neige.

Les Alouettes venant du Sud par milliers, volant à quelques mètres de hauteur, passent sans arrêt en direction de

Paris (Nord) ; bon nombre se posent sur les fortifications où le vent a balayé un peu la masse de neige tombée et où les oiseaux affamés et fatigués voient un peu de verdure ; deux jours après l'on ne voit plus un seul oiseau.

1912, 28 octobre, énorme passage d'oiseaux venant du Nord.

1924, 20-27 octobre, passages par petites bandes en direction du Sud-Ouest.

1926, 25 octobre, vu les premières bandes passant en direction du Sud-Ouest.

Lullula arborea arborea (L.) — Alouette lulu.

Peu commune, de passage, quelques-unes restent en hiver.

1883, une tuée à Thiais (Seine) le 12 novembre 1883.

1906, 31 décembre, un ♂ tué à Vitry.

1912, 29 septembre, quelques-unes allant au Sud.

1916, 1er novembre, 4 heures du soir, une bande d'environ 50 oiseaux allant au Sud-Ouest.

Melanocorypha calandra calandra (L.). — Calandre ordinaire.

Accidentel. Hiver de 1879-1880, à Orly (Seine), premiers jours de janvier 1880, vu deux de ces oiseaux ; tué l'un d'eux que je n'ai pu faire naturaliser étant trop abîmé.

Galerida cristata cristata (L.). — Cochevis huppé.

Etait sédentaire, assez commune et nicheuse à Vitry ; est devenue rare.

Trouvé plusieurs fois son nid vers 1880-1890.

Un ♂ tué le 25 décembre 1902.

1919, 24 mai, un nid contenant 5 œufs.

Anthus campestris campestris (L.). — Agrodrome champêtre.

Vers 1890 cet oiseau était encore assez commun à Vitry au moment du passage d'automne ; ne passe plus, ou en bien petit nombre sur la région, car je n'ai pu me le procurer ces dernières années.

Anthus trivialis trivialis (L.). — Pipit des arbres.

Assez commun à Vitry au passage d'automne.

Anthus pratensis (L.). — Pipit des prés.

Assez commun au passage d'automne, passe par petites bandes, dont quelques-unes hivernent ; au passage de retour de rares sujets restent pour nicher.

Trouvé une fois son nid contenant 4 œufs vers 1872 ; une autre fois vers 1890, en mai, un nid avec 5 œufs très couvés.

Anthus spinoletta spinoletta (L.). — Pipit spioncelle.

Rare, quelques-uns l'hiver sur les bords de la Seine ; tiré un individu le 18 décembre 1882.

1908, 15 mars, vu encore un spécimen.

Motacilla flava flava (L.). — Bergeronnette printanière.

Etait assez commune au printemps et jusqu'à l'automne ; quelques couples nichaient ; aussi de passage.

1899, 13 mai, à Vitry, prairie près de la Seine, un nid contient 5 œufs.

1900, 6 mai, petit marais proche de la rivière, un autre nid avec 4 œufs.

1908, 15 mars, j'en vois encore plusieurs qui viennent d'arriver.

Motacilla alba alba (L.). — Bergeronnette grise.

Peu commune dans la localité, peut-être nicheuse, surtout de passage en automne.

1880, 19 décembre, vu un spécimen.

1905, 16 avril, un bel exemplaire en noces.

1908, 15 mars, plusieurs sur les bords de la Seine.

Motacilla alba lugubris, Temm. — Bergeronnette d'Yarrell.

Un jeune ♂ tiré le 13 novembre 1921, parmi une bande d'Alouettes, à Vitry.

Motacilla cinerea cinerea Tunst. — Bergeronnette boarule.

De passage à Vitry quelques individus restent pour y passer l'hiver.

1916, octobre-novembre, assez nombreux oiseaux cantonnés dans les jardins près de la maison.

» 1er novembre, passe une bande d'une vingtaine d'oiseaux.

1924, un spécimen que j'ai en volière attire de temps à autre pendant l'hiver quelques sujets.

J'ai observé à Paris, jardin des Tuileries, une Boarule le 30 octobre 1909, et un autre sujet, au même endroit, le 22 septembre 1910.

Sitta europea caesia Wolf. — Sittelle torche-pot.

C'est un oiseau que j'ai cherché longtemps à Vitry dans plusieurs propriétés plantées de grands arbres ; vu la première le 11 octobre 1906.

Le 28 avril 1920, deux spécimens installés dans une propriété voisine ont leur nid dans un trou d'arbre ; le 2 mai les parents portent la becquée ; je vois le père et la mère à quelques pas de moi, cherchant de la nourriture ; je puis suivre tous leurs mouvements.

Les 12 et 13 novembre 1921, plusieurs individus près de la maison, température 6°.

En janvier 1922, observé plusieurs oiseaux dans les mêmes conditions.

Certhia brachydactyla megaryncha Brehm. — Grimpereau brachydactyle.

Répandu mais pas commun, surtout dans les propriétés de Vitry plantées de grands arbres ; niche, quoique je n'ai jamais trouvé son nid.

Parus major major L. — Mésange charbonnière.

Commune, sédentaire, niche et aussi de passage.

1906, 15 janvier, chant de rappel du ♂.

1910, fin octobre, passages nombreux.

1911, 17 février, chant du ♂.

1918, 5 avril, chant du ♂ à Paris, jardin des Tuileries.

1925, 8 avril, jardin de la Maison, à Vitry, un couple qui a passé tout l'hiver dans les environs vient souvent dans le jardin où les deux oiseaux mangent des abeilles mortes ramassées au pied des rûches ; le couple s'établit pour nicher dans une bûche-nichoir accrochée contre le mur ; à cette date du 8 avril le nichoir est déjà rempli en partie de matériaux ; mousse dans le fond, en dessus poils de Chat, de Lapin ; ponte commencée le 12 avril ; le 19 il y a 8 œufs, le 20, 9 œufs et la ♀ couve ; le 3 mai les parents portent la becquée au nid soit 13 jours après la ponte du dernier œuf ; le 10 mai, la ♀ est tuée avec 5 jeunes par une Chatte ; le 11, deux jeunes sont encore enlevés ; le 13, capture du félin ; il reste 2 jeunes que le ♂ continue à élever ; le 19, les jeunes quittent le nid dans la journée ; le ♂ les établit dans un gros Poirier proche, où je le vois aller et venir leur porter la becquée.

1927, vers le 20 avril, même bûche-nichoir, 11 œufs dans le nid; éclosion des jeunes le 5 mai ; le 22 mai ils quittent le nid.

1927, 10 juin, dans un autre nichoir, occupé très probablement par la même ♀, ponte complète de 8 œufs ; la ♀ couve depuis un ou deux jours ; le 22, les jeunes sont éclos depuis sans doute la veille et le couple les nourrit ; le 9 juillet les jeunes sont encore au nid, qui est abandonné le 10 dans la journée.

Parus ater abietum Brehm. — Mésange noire.

Très rare, de passage en automne et en hiver.

1902, 26 octobre, petit passage d'une dizaine d'individus.

Années 1905, 1906, 1907, 1908, pendant l'hiver, observé plusieurs spécimens dans un parc de la localité.

1911, 30 novembre, vu un oiseau dans le jardin.

Parus caeruleus (subsp. *Touraudericus* Kl. ?). — Mésange bleue.

Sédentaire, assez commune, niche.

1914, 26 avril, dans une bûche-nichoir nid avec ponte de 10 œufs ; la ♀ couve.

1915, 2 mai, même observation.

1916, en juin, des jeunes partis d'un nid établi dans le jardin demeurent autour de la maison jusqu'en août.

1920, 24 avril, un nid contient 13 œufs.

1921, 10 mai, une nichée établie dans une bûche-nichoir, dans le jardin, quitte son abri.

Parus palustris longirostris Kl. — Mésange nonette.

Commune en automne et en hiver, quelques rares couples sédentaires nichent.

1879, 17 décembre, vu un oiseau à Orly (Seine).

1903, 6 janvier, Vitry, observé un spécimen.

1911, 18 février, chant du ♂.

1913, mai, un nid dans un trou d'arbre contient des jeunes.

1914, 26 avril, le même trou d'arbre est habité, le nid doit contenir des œufs.

Tous les hivers, communes autour de la maison ; dans les jardins, elles viennent s'accrocher après les volières où sont les oiseaux, et se nourrissent des graines qu'on leur jette ; à l'automne ne laissent pas un grain sur les Soleils que je plante à leur intention ; s'attaquent même aux poires.

Aegithalos caudatus potyi Jouard. — Orite longicaude.

Très rare pendant la belle saison ; automne et hiver assez commune ; ne niche sans doute plus dans la localité par suite de la disparition à peu près totale des grands Conifères.

1904, 4 décembre, observé plusieurs individus.

1906, 6 janvier, observé une bande de douze oiseaux.

1916, fin juillet, vu une famille ; les oiseaux volent de tous côtés ; est-ce une nichée provenant de la localité ?

1916, 1er novembre, une bande d'environ 30 sujets.

1918, 1er janvier, petite bande de 8 oiseaux.

Observé souvent cette espèce en Seine-et-Oise ; trouvé son nid à Montmorency, Draveil et Essonnes.

(*A suivre*).

UN NOUVEAU CAS D'ADOPTION DU NID DE LA PIE-GRIÈCHE GRISE *LANIUS EXCUBITOR* L., PAR LE COUCOU *CUCULUS CANORUS* L.

Par H. HEIM DE BALSAC.

Il nous a été donné de constater cette année le choix, par le Coucou dans le but d'y déposer son œuf, d'un nid de Pie-grièche grise. Le fait semble être extrêmement rare : Ayant effectué, avec notre collègue et ami le Rév. F. C. R. JOURDAIN, des recherches dans la littérature, nous n'avons trouvé en fin de compte que la mention d'un seul fait semblable. Dans le nouveau *Naumann*, à l'article consacré au Coucou, la Pie-grièche grise figure dans la liste des espèces exceptionnellement choisies par le Coucou. D'autre part, dans le même ouvrage, dans l'article consacré à *Lanius excubitor* (rubrique « ennemis »), il est dit que le Coucou dépose parfois son œuf dans le nid de cette espèce. Ces deux mentions se rapportent au même fait, signalé par REY (1), et qui est le suivant : SACHSE trouva le 6 mai 1886, près d'Altenkirchen (Hesse-Nassau, non loin de Coblence), un nid de Pie-grièche grise contenant cinq œufs de *Lanius* et un œuf de Coucou. Vu la rareté du fait et le peu de détails donnés sur la trouvaille de SACHSE, et vu également les points d'interrogation qui se posent encore à propos de la reproduction [chez *Cuculus canorus* l'acte de la reproduction est décidément très complexe et très difficile à connaître en détails du fait des nombreux hôtes qui diffèrent suivant les régions (2)] du Coucou, il nous semble utile de nous étendre quelque peu sur nos propres observations.

---

1. REY, *Altes und neues aus dem Haushalte des Kuckuks*, p. 20.
2. Nous ne voulons pas reprendre ici la question du Coucou. Se reporter au plus récent exposé de la question : F. C. R. JOURDAIN, *A Study on Parasitism in the Cuckoos*, Proc. Zool. Soc. of London, traduit et résumé par J. DE CHAVIGNY in *R. F. O.*, n° 201.

Celles-ci ont été faites aux environs de la Station biologique de Buré-d'Orval, canton de Longuyon, Meurthe-et-Moselle (1). Le 16 mai 1929 nous avons trouvé là un nid de *Lanius excubitor*, situé dans une courte haie formée de gros buissons d'Epine blanche *Crataegus oxyacantha* et d'épine noire *Prunus spinosa*. Cette haie se trouvait isolée dans une plaine cultivée et distante d'un kilomètre environ du plus proche boisement (assez grande forêt). C'est là un lieu de nidification tout à fait normal pour la Pie-grièche grise qui se reproduit régulièrement et en assez grand nombre dans la région.

Lorsque nous avons trouvé le nid en question, vers 16 heures, celui-ci ne contenait qu'un œuf de Coucou, frais. Dans les branches entourant le nid se trouvaient suspendues des plumes de Coucou dont la teinte rousse montrait qu'elles provenaient d'un Coucou de sexe ♀. Revenant le 19 mai, vers 15 heures, nous trouvons une Pie-grièche installée sur le nid et semblant couver. Dans le nid se trouvent 3 œufs de *Lanius* à côté de celui du Coucou. Les plumes de Coucou accrochées aux branches ont disparu ; sans doute la Pie-grièche les a-t-elle incorporées à son nid, car celui-ci en contient un certain nombre.

Nous revenons enfin le 24 mai pour voir si la Pie-grièche a achevé sa ponte (2). Nous constatons alors que le nid est inoccupé. Il contient 4 œufs de *Lanius* et celui de Coucou ; tous sont froids ; aucun *Lanius* n'est visible aux alentours. Le nid est certainement abandonné.

Ces différents faits appellent quelques commentaires : Tout d'abord le dépôt de l'œuf de Coucou n'a pas éloigné du nid les véritables propriétaires qui ont pondu postérieurement au dépôt de cet œuf. Mais par la suite le nid a été abandonné. Est-ce le fait du Coucou ? Probablement, car les plumes de *Cuculus*, accrochées autour du nid, semblent témoigner de luttes (au moins à deux reprises) entre les deux espèces. Le fait serait normal. On sait la haine témoignée par les petits Passereaux au Coucou. Ils le harcèlent et poussent des cris lorsqu'ils le voient auprès de leur nid. Dans le cas de *Lanius*

1. La Pie-grièche grise qui niche en Meurthe-et-Moselle est *Lanius ex. galliae* Kl., si l'on admet l'existence de cette forme.
2. Dans notre région les pontes se composent normalement de 6-7 œufs.

excubitor, oiseau courageux et très mordant, véritable petit Rapace parmi les Passereaux, un réel combat entre les deux oiseaux semble très possible. Ce sont de semblables combats, répétés à plusieurs reprises lorsque le Coucou venait surveiller son œuf, qui ont dû provoquer l'abandon du nid. Ce qui n'exclut pas toutefois la possibilité d'une cause d'abandon fortuite et tout autre. Ce que l'on est en droit de dire, c'est que l'œuf de Coucou, malgré ses différences de taille (1) et de couleur, a été adopté par le couple de Pies-grièches. On a signalé que la présence d'un œuf de Coucou provoque dans certains cas et pour certaines espèces soit l'abandon du nid, soit la destruction ou le rejet de cet œuf, soit enfin l'enfouissement, sous des matériaux nouveaux, de l'œuf étranger. Ces manifestations sont considérées comme des procédés de défense des oiseaux contre le Coucou ou comme des preuves de non adoption de l'œuf de *Cuculus* à ceux de l'hôte choisi. Des expériences avec des corps étrangers simulant un œuf de Coucou, ont donné des résultats très variables et qui paraissent surtout individuels. Il nous semble qu'il est prématuré, dans bien des cas, de vouloir conclure à des règles précises ; à l'heure actuelle, les observations ne sont ni assez nombreuses, ni assez précises, à notre avis, pour permettre d'échafauder des théories séduisantes sur l'adaptation ou la non-adaptation des œufs de Coucou à ceux de certaines espèces déterminées, ou à la non-adoption systématique de l'œuf étranger par certains oiseaux. D'où l'intérêt de multiplier les observations détaillées.

La ponte du Coucou dans un nid de *Lanius excubitor*, pour rare qu'elle soit, n'est cependant pas une aberration du psychisme de l'oiseau, comme les pontes signalées par exemple dans des nids de Gallinacés ou de Corvidés.

Dans certains districts de l'Europe centrale, le Coucou dépose assez souvent son œuf dans le nid de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* L., et cette dernière adopte l'œuf et élève normalement le jeune intrus. Il semble très possible que le même fait puisse se produire avec *Lanius excubitor*. Le régime alimentaire de cette dernière peut convenir au

1. Dans le cas présent l'œuf du Coucou est presque de moitié plus petit que l'œuf de *Lanius*.

jeune Coucou. Et le cas d'abandon que nous avons observé peut être purement individuel. A notre avis le gros obstacle est d'ordre tout différent, du moins dans les régions de l'Europe moyenne : Les périodes de ponte de *Lanius excubitor* et de *Cuculus canorus* ne coïncident pas exactement. Ici même la Pie-grièche grise pond normalement à la fin du mois d'avril ou dans les tout premiers jours de mai. Une seconde nichée ne se produit pas normalement pour cette espèce. Le Coucou, au contraire, pond surtout à la fin de mai. La date la plus précoce qui figure dans la littérature, pour le Coucou, est celle du 27 avril, et elle est considérée comme exceptionnelle. Si l'on songe que le Coucou dépose normalement son œuf dans un nid où les oiseaux vont pondre ou sont en train de pondre (lorsque l'incubation est commencée le Coucou ne dépose pas son œuf) on remarquera qu'il est bien difficile pour le Coucou de trouver un nid de *Lanius excubitor* présentant les conditions requises, lorsque s'ouvre pour lui la période normale de ponte. Dans le Nord de l'Europe la chose doit être possible ; mais là les observations et les observateurs sont rares.

Cette année, en raison des froids exceptionnels qui se produisirent encore à la fin de l'hiver, dans la région de l'Est de la France il est résulté un retard très sensible dans les dates de nidification des espèces sédentaires (pour les migrateurs le retard a été d'autant moins sensible que la date de nidification normale était plus tardive).

Lanius excubitor n'a pas échappé à la règle. Ainsi nous avons trouvé deux nids de cette espèce dont la ponte n'a été achevée que vers le 10 mai et à cette date d'autres nids étaient encore en construction. *Lanius excubitor* pouvait donc offrir, cette année, au Coucou des possibilités pour le dépôt de son œuf. D'autre part, à la date où se place notre observation, bien peu de nids de petits Passereaux étaient terminés. Les Rouge-gorges *Erithacus rubecula* (L.), et les Troglodytes *Troglodytes troglodytes* (L.), qui dans notre région forestière sont les espèces les plus recherchées par le Coucou étaient, elles aussi, en retard. Il faut remarquer de plus que notre Coucou devait être un individu non pas « forestier », mais accoutumé à rechercher des nids dans les terrains découverts (Haies, lisières de bois). La situation du nid de *Lanius* prête à le

croire. D'autre part l'œuf de notre oiseau, couleur gris de pierre, marqué de points et d'arabesques noirs, ressemble à un œuf de Bruant. Les partisans de l'adaptation chromatique des œufs de Coucou à ceux des hôtes choisis verraient sûrement dans le cas présent un Coucou adapté à pondre dans les nids de Bruants. La situation du nid de *Lanius* était tout à fait celle d'un nid de Bruant jaune *Emberiza citrinella citrinella* L., oiseau commun dans la région. Or, cette année le retard dans la ponte de cet oiseau a été très marquée ; cela pour deux raisons : retard dans la croissance des herbes et des feuilles, dû au froid ; destruction par le feu durant l'hiver sec et froid des herbes sèches datant de l'été précédent. Le Bruant jaune a attendu, pour nicher, que les végétaux herbacés garnissent abondamment le sol et que buissons et broussailles fussent couverts de feuilles épaisses (fin mai). Les rares nids précoces de Bruant se trouvaient exclusivement dans des touffes d'herbes sèches épargnées par le feu. Il eut été à peu près impossible à notre Coucou de trouver dans une haie, à la date du 16 mai, un nid de Bruant jaune en état de recevoir son œuf.

Un autre fait à noter est le petit nombre d'œufs de Pie-grièche trouvés dans le nid. En raison de l'abandon de celui-ci il est bien difficile de dire si la ponte de l'oiseau était complète, et si le Coucou avait enlevé un ou plusieurs œufs de *Lanius*.

Du reste, toutes les fois que l'on s'occupe de la question de la reproduction de *Cuculus canorus*, on se trouve en présence de faits à peu près impossible à vérifier par l'observation, sauf dans des circonstances exceptionnelles.

Au vidage, les œufs montraient l'état d'incubation suivant : 3 œufs de *Lanius* ne montraient pas de traces nettes d'embryon, un œuf de *Lanius* semblait incubé depuis 24 ou 48 heures ; l'œuf de Coucou, lui, laissait voir un embryon bien plus développé. Mais c'est là un fait normal, l'embryon de Coucou devant se développer d'une façon accélérée, vu le temps très réduit qui s'écoule entre le début de l'incubation et l'éclosion du jeune oiseau.

DESCRIPTION DE QUELQUES OISEAUX NOUVEAUX DE MADAGASCAR

Par L. LAVAUDEN.

L'avifaune de Madagascar est fort intéressante, au point de vue de l'étude des formes locales, en raison de la grande diversité des climats et des milieux biologiques qu'offrent les différentes parties de la grande île.

Cette étude est, jusqu'ici, peu avancée, bien qu'ALFRED GRANDIDIER en eût, jadis, pressenti tout l'intérêt, et que tout récemment, plusieurs naturalistes étrangers, notamment OUTRAM BANGS, HERRMANN GROTE et ERWYN STRESEMANN aient décrit un nombre assez notable de formes nouvelles. Mais il reste encore beaucoup à faire pour achever cette étude, car on peut affirmer que la plupart des Oiseaux sédentaires qui se rencontrent sur toute la surface de Madagascar présentent deux ou plusieurs formes locales.

Dès notre arrivée à Madagascar, nous avons orienté nos recherches dans cette direction. Nous en publions aujourd'hui les premiers résultats, que la nécessité de contrôler nos premières constatations par l'étude d'un nombre suffisant d'échantillons nous a empêchés de publier plus tôt.

I. — **Coracopsis vasa drouhardi** nov. subsp.

Diffère du type (*Coracopsis vasa vasa* (SHAW.) par ses teintes beaucoup plus claires, notamment sur les parties inférieures, grises, et non noires, *et ses sous-caudales blanchâtres, au lieu de brun clair* .

Un peu plus petit que le type.

Bec : 36-39 mm. (au compas) au lieu de 41-43.

Aile pliée : 285-300 mm., au lieu de 295-323.

Exemplaires examinés : 7, contre 5 du type.

Répartition géographique : habite l'Ouest et le Sud-Ouest de Madagascar, alors que le type habite les forêts de la côte Est. *Terra typica* : Tongobory, sur le fleuve Onilahy (Mad. S. W.).

Types : ♂ ♀ *ad*. Tongobory, 3 juin 1929. (Notre collection, à Tananarive en attendant que nous puissions les déposer au Muséum de Paris.)

Les jeunes ont les plumes des parties inférieures fortement liserées de roux, et le plumage, dans son ensemble plus brun et moins gris.

Nous avons dédié cette forme nouvelle à M. l'Inspecteur des Forêts Drouhard, dans le jardin duquel nous avons tué, à Tongobory, les premiers échantillons.

II. — **Cossypha sharpei erythronota** nov. subsp.

Les spécimens types de *Cossypha sharpei* Gray, ont été receuillis par Crossley dans la grande forêt située entre Ambatondrazaka (lac Alaotra) et la mer (1). La forme que nous décrivons ci après, et qui est très nettement distincte, provient de la montagne d'Ambre, à l'extrême nord de Madagascar.

Le type (*Cossypha sharpei sharpei*) a toutes les parties supérieures d'un gris bleu ardoisé ; la queue rousse, avec les deux rectrices médianes noires, est terminée par une bande de même couleur, de 5 à 8 mm. de largeur.

Bec : 13-13,5 mm.

Aile : 70-74 mm. (7 exemplaires ♂ ad. examinés).

Notre nouvelle forme a tout le dos, les scapulaires et les couvertures alaires d'un beau brun rougeâtre. La bande noire terminale de la queue est nulle, ou à peine indiquée. En outre, le bleu de la gorge est très réduit, et ne s'étend pas jusqu'à la poitrine. L'Oiseau est enfin un peu plus grand :

Bec : 17-17, 5 mm.

1. Cf. Grandidier, *Hist. physique, naturelle et politique de Madagascar*. XII, *Oiseaux*, I, p. 370.

Aile : 78-80 mm. (3 exemplaires ♂ ad. examinés).

Type : ♂ ad. Montagne d'Ambre, janvier 1929. (Notre collection à Tananarive, en attendant que nous puissions le déposer au Muséum de Paris.)

Les mœurs de cette forme ne paraissent pas différer sensiblement de celles du type.

III. — **Lophotibis cristata urschi** nov. subsp.

« Les *Lophotibis*, écrit Grandidier (1), ne se trouvent que dans les grandes forêts de l'Est et du Nord-Est de Madagascar. » Or, dès le mois d'octobre 1928, le Brigadier forestier Ursch nous faisait parvenir une ♀ de cet Oiseau, tuée par lui dans la forêt de l'Ankarafantsika, sur la rive droite de la Betsiboka, un peu au sud de Majunga, à l'ouest de la 7ᵉ Réserve naturelle de Madagascar.

Cet oiseau nous parut, dès l'abord, tout à fait différent des *Lophotibis* que nous avions rencontrés nous-même dans la grande forêt orientale de l'Ile.

Mais cette impression, basée sur un échantillon unique pouvait être trompeuse, et il nous fallait attendre la possession de nouveaux spécimens pour émettre une opinion.

Nous les avons obtenus récemment (Juillet 1929) au cours d'une tournée dans l'ouest et le sud ouest de Madagascar, en même temps que le Brigadier Ursch nous envoyait trois nouveaux sujets, provenant aussi de l'Ankarafantsika.

La forme type (*Lophotibis cristata cristata* (Bodd.) est, à l'âge adulte, d'un brun marron ferrugineux. La tête porte une huppe d'un vert bronzé, avec le centre largement garni de plumes blanches. Quelques scapulaires, et les rectrices, également d'un vert bronzé.

Notre nouvelle forme a des teintes beaucoup plus vives et plus claires : elle est nettement d'un roux ferrugineux vif, sans aucune tendance au brun. La huppe renferme beaucoup moins de blanc. Enfin, les plumes de la huppe le plus souvent, et les rectrices toujours sont violet métallique (et non vert bronzé).

---

1. Grandidier, *loc. cit.*, p. 538.

Exemplaires examinés : 6 du type, 7 de la nouvelle forme. Ces exemplaires ne diffèrent pas sensiblement de taille, bien que l'oiseau de l'Ouest donne, au premier abord, l'impression d'être plus grand.

Répartition géographique : l'Ouest et le Sud-Ouest de Madagascar, depuis la baie d'Analalava jusqu'à Tuléar.

Types : ♀ ad. Ankarafantsika (W. de Mad.) 16 octobre 1928.

♂ ad. 110 km. S. E. de Majunga, 6 juillet 1929.

(Notre collection à Tananarive, en attendant que nous puissions les déposer au Muséum de Paris.)

L'*Akohanala* (1) vit un peu, aux migrations près, à la manière de notre Bécasse de France. Dans les forêts sèches de l'Ouest de Madagascar, il fréquente de préférence les bas-fonds ou les ravins où il trouve encore, en saison sèche, un peu de l'humidité qui lui est nécessaire. On le rencontre volontiers sur la lisière de la Mangrove (forêt côtière de Palétuviers) sans que, cependant, il s'aventure sur les terrains vraiment salés.

Nous avons dédié cette sous espèce à notre excellent Brigadier Ursch, qui nous a procuré le premier spécimen, et nous a ainsi donné l'idée de rechercher cette forme nouvelle.

1. *Akohanala* (prononcez *Akouanale*) est le nom indigène du *Lophotibis*. C'est une contraction usuelle pour *Akoholahy anala*, littéralement : Coq des Forêts. C'est le « Faisan » de Cauche et de Flacourt. Ce nom lui a sans doute été donné en raison des couleurs métalliques de sa huppe, et surtout de l'excellence de sa chair, qui est vraiment remarquable.

CORRESPONDANCE
NOTES ET FAITS DIVERS

Captures de Becs-Croisés en Anjou.

Les 18, 19, 20 juillet dernier, nous avons eu l'occasion au Puy-Notre-Dame, Maine-et-Loire, d'observer une petite troupe de Becs-Croisés *Loxia curvirostra curvirostra* L., se nourrissant de graines de Pin sylvestre. Il y avait 6 ou 7 individus qui se tenaient constamment sur l'un des deux Pins de notre propriété. Jamais ils n'allaient sur des Pins laricio tout proches.

Le 19 juillet nous avons vu un autre Bec-Croisé dans un petit bois de Pins à un kilomètre de là environ.

Nous sommes arrivés à nous procurer 6 de ces oiseaux, 4 ♀♀ en plumage de jeune, 1 ♂ d'un an et 1 ♀ adulte.

L'apparition de ces oiseaux dans un endroit où nous ne les avions jamais vus nous donne à penser qu'il s'agit peut-être du début d'une nouvelle invasion comme celle de 1927. Le 23 juillet nous avons parcouru les bois de Marson, près de Saumur, sans voir un seul Bec-Croisé : ces bois sont uniquement composés de Pins maritimes.

Nous signalons ces captures à l'attention de nos Collègues : il est possible que ce petit passage de Becs-Croisés soit un fait isolé ; il est plus probable qu'il fait partie d'une migration générale. De toute façon, des recherches doivent être faites à ce sujet.

Noël Mayaud.

(Ces oiseaux proviennent peut-être d'individus venus au cours de l'invasion de 1927, et ayant niché sur place sans regagner leur pays d'origine. Le fait semble assez fréquent et a été constaté chez *L. curvirostra* et aussi chez *L. pytyopsittacus* Borkh., après des invasions. Mais il faut dire que ces essais de colonisation n'ont pas de suite et que les oiseaux disparaissent au bout de peu de temps. C'est une raison de plus pour noter avec soin les observations et les captures. *La Rédaction.*)

Pelotes de régurgitation.

La note ainsi intitulée, p. 52 d'*Alauda* n° 1 (P. Estiot, et *La Rédaction*), a valu à H. Jouard les communications manuscrites suivantes que les auteurs nous autorisent à insérer.

De M. Paul Madon, Toulon (*in litteris* du 31 mai) : «.... Je vois dans une note que la *Rédaction* fait une enquête sur les oiseaux qui dégorgent. La question est encore peu connue quoique Toussenel ait déjà attiré l'attention sur elle ; mais il faut distinguer l'*émission régulière* de la *réjection accidentelle*, laquelle se produit plus ou moins chez tous les Passereaux.— J'ai tué une Fauvette à tête noire dont le gésier était distendu par une énorme drupe de *Laurus nobilis* ; je ne la crois pas capable de digérer, dans cet état d'immobilisation, des cotylédons aussi coriaces. — L'Etourneau rejette au besoin plusieurs fois par jour des noyaux (olive, cerise, et bien d'autres), mais, sauf chez les poussins, je n'ai pas trouvé d'indice de rejet *habituel* de ces restes d'insectes que la Pie-grièche écorcheur expectore en masse. Il faut accumuler bien des observations avant d'en parler, mais, certainement, l'acte est bien plus fréquent qu'on ne le suppose. Le maître dans l'exercice est le Cormoran qui rend en plein vol des livres de bouillabaisse sans aucun effort apparent ; les Goélands sont presque aussi experts et M. Guérin a signalé la double évacuation simultanément. »

De M. Marcel Legendre, Paris (*in litteris* du 27 juin) : «... En captivité j'ai observé la régurgitation des Insectivores suivants : Rossignol ordinaire, Gorge-bleue, Rouge-gorge, Rouge-queue. Le matin, en nettoyant mes cages, je retrouvais des petites pelotes de forme elliptique composées notamment de peaux de vers de farine et de particules non digérées de pâtée comme petits morceaux de carotte. Ces petites pelotes étaient dures et d'une forme parfaite.

« Je crois que tous les insectivores doivent être doués de la propriété de régurgitation. »

NÉCROLOGIE

Le 4 avril 1929, à Manonville (Meurthe-et-Moselle) s'est éteint Célestin Lomont dit Lomont Père. Avec lui a disparu un observateur consciencieux et qui connaissait admirablement les oiseaux et les mammifères de la Lorraine.

Ancien préparateur du baron d'Hamonville il aimait à raconter comment ce dernier l'avait installé dans un vieux moulin désaffecté au milieu d'une forêt où flore et faune étaient à l'abri absolu des atteintes humaines, conditions de plus en plus exceptionnelles. C'est là qu'il étudiait, c'est là qu'il travaillait le soir tandis que les Loups rôdaient à sa porte...

Lomont a publié une quantité de notes, dans la *Feuille des jeunes naturalistes*, dans le *Bulletin du Saint-Hubert Club de France*, dans la *Revue française d'Ornithologie*, etc...

Notons parmi les plus importantes :

Un « *Catalogue des oiseaux du département des Vosges* », édité chez Léon Louis à Epinal en 1881 (en collaboration avec J. B. Mougel).

Un « *Catalogue des oiseaux observés dans les bois de Boulogne et de Vincennes* » (*in Feuille des Jeunes Naturalistes*, 1894).

Une « *Nomenclature des Rapaces de France* » (*in Bulletin du Saint-Hubert Club de France*, 1928).

Taxidermiste remarquable, Lomont laisse en outre le souvenir d'un homme aimable et obligeant : il sera vivement regretté par tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher.

P. Poty.

A signaler également le décès, survenu subitement à Antsirabé (Madagascar) de M. le Dr Louis Monnier, âgé de cinquante-six ans. Naturaliste très éclectique, le défunt s'était particulièrement intéressé à la faune subfossile des Oiseaux de Madagascar, et avait publié en 1908, dans les *Annales de Paléontologie*, une note sur les *Æpyornis*, devenue classique, dès son apparition. Le Dr Monnier était Membre Correspondant de l'Académie des Sciences coloniales et Chevalier de la Légion d'Honneur.

L.

BIBLIOGRAPHIE

PÉRIODIQUES ORNITHOLOGIQUES

The Ibis. Twelfth Series, Vol. V, nº 3, *July* 1929.

J. Delacour : On the Birds collected during the Fourth Expedition to French Indo-China (part. II) (p. 403).	Liste des oiseaux recueillis en Indo-Chine en 1927-1928 (suite).
W. E. Glegg : On the Nesting of the Penduline Titmouse [*Remiz pendulinus pendulinus* (L.)], in the Camargue (p. 430).	Observations sur la nidification de la Mésange remiz en Camargue, avec photographies.
Col. W. A. Payn : Some Miscellaneous on European Birds (p. 436).	Notes sur certains oiseaux d'Europe.
W. P. Lowe : Notes on the Nesting and Plumages of Vultures (p. 439).	Notes sur la nidification et le plumage de quelques Vautours.
Major W. Maitland Congreve : Some Notes from South Western Transylvania and the Banat of New Rumania (p. 443).	Observations sur les oiseaux de Transylvanie et de Nouvelle Roumanie : liste d'espèces avec photographies.
J. B. Watson : Birds of the Alps (p. 492)	Les oiseaux des Alpes en hiver : liste d'espèces.
B. W. Tucker and G. J. van Oordt : Further Notes on the Ornitology of the Naples District. I. Observations Chiefly concerning the Spring. Passage and the Birds of Monte Vergine (p. 499).	Nouvelles notes sur les oiseaux des environs de Naples et sur les migrations de printemps.

Obituary—Notices—Etc.

Bull. of the British Ornithologists Club, Vol. XLIX,

CCCXXIX, *January 24*, 1929.

E. Hartert : Exibition d'oiseaux rares (p. 57).
J. Delacour : Description de *Trochalopterum erythrocephalum connectans*, sous-espèce nouvelle (p. 58).
H. Whistler et G. M. Mathews : Communications diverses (p. 60).

CCCXXX, *March 8*, 1929.

W. L. Sclater : Révision des formes d'*Erythropygia leucophrys* et description d'*E. l. vansomereni*, sous-espèce nouvelle (p. 62).
Stuart Baker : Les sous-espèces de *Pericrocotus cinnamomeus* (p. 63).
Dr Ticehurst : Note sur *Sterna albifrons* (p. 66).
Dr Manson : Conférence sur l'aide que peut apporter l'ornithologie à la science médicale (p. 67).

CCCXXXI, *March 26*, 1929.

Exihibitions de photographies d'oiseaux et de nids (p. 86).
H. Whistler : Description d'*Aegithalos caudatus aremoricus*, sous-espèce nouvelle de l'ouest de la France (p. 87).

CCCXXXII, *April 25*, 1929.

G. L. Bates : Description du genre nouveau *Jubala* (p. 90).
G. M. Mathews : Description de *Munia atricapilla novana*, sous-espèce nouvelle (p. 91).

CCCXXXIII, *May 27*, 1929.

Lord Rothschild : Exibition de peaux d'hybrides d'*Anatidae* (p. 93).
A. F. Griffith : Notes sur les Oiseaux des îles Shetland (p. 99).

CCCXXXIV, *July 10*, 1929.

Dr. Carm. Low et Rev. Jourdain : Remarques sur les captures de *Limosa limosa* aux îles Orcades (p. 104).
Clifford Coles : Projections de photographies d'oiseaux australiens (p. 105).
D. Bannermann : Révision de l'espèce *Coturnix delegorguei* et description de *Coturnix deleg. arabica*, sous-espèce nouvelle (p. 108).
N. B. Kinnear : Création du nom nouveau *Certhia familiaris ripponi* en remplacement de *Certhia familiaris intermedia*, préoccupé (p. 109).
Rothschild et Hartert : Description de *Manucodia ater subalter*, sous-espèce nouvelle (p. 109).

Ornithologische Monatsberichte.

37, Jahrgang, Nr 3, *Mai 1929*.

O. Natorp : Bemerkenswerte ornithologische Beobachtungen bei Myslowice. Polnisch-Oberschlesien (p. 65).	Observations sur certaines espèces intéressantes des environs de Myslowice (Silésie polonaise).
H. Schildmacher : Ueber die Resistenz des Vögel gegen Atropin (p. 70).	Sur la résistance des oiseaux à l'Atropine.
E. Stresemann : Neue Formen aus Kansu III (p. 74).	Description de *Sitta canadensis bangsi* et *Phylloscopus trochiloïdes obscuratus*, sous-espèces nouvelles du Kansu.
H. Grote : Neue tropisch-afrikanische Formen (p. 75).	Description de trois sous-espèces nouvelles de l'Afrique tropicale.
O. Neumann : Ueber Rassen des Grossen Brachvogels (p. 76).	Description de *Numenius arquata suschkini*, sous-espèce nouvelle de Russie.
O. Siegel : Zwangsablieferung von Sperlingskoppen (p. 75).	Notes historiques sur les mesures de destruction prescrites contre les Moineaux dans la région de Dessau.

E. Stresemann : Eine weitere Fundstelle von *Oceanodroma hornbyi* in der chilenischen Salpeterwüste (p. 80).	Nouvelle découverte de ce Thalassidrome à l'état de momie dans les steppes désertiques du Chili. Nidification d'autres oiseaux de mer dans la région et considérations sur le dessèchement récent de cette contrée.
W. Meise : Zwei neue Rassen von *Myzomela nigrita* (p. 84).	Description de deux sous-espèces nouvelles de Papouasie.

Kurze Mitteilungen. — Etc.

37. Jahrgang, Nr. 4, *Juli* 1929.

H. Dresselberger : Ueber die Bildung des Lipochroms der Vogelfeder (p. 97).	Examen du Lipochrome (pigment) des plumes d'oiseaux au point de vue histologique.
F. Tischler : Die Beutelmeise (*Remiz pendulinus*) als ostpreussischer Brutvogel (p. 101).	La reproduction de la Mésange remiz en Prusse orientale.
H. Schildmacher : Ueber den Wärmehaushalt kleiner Körnerfresser (p. 102)	Sur les modifications de la nutrition de certains petits granivores en fonction de la température.
O. Meyer : Beiträge zur Biologie der Vögel von Vaton (p. 106).	Etudes sur la biologie de certaines espèces de l'Archipel Bismarck.
J. Sokolowski : Häufiger werdende Vögel der Wojewodschaft Poznan (p. 109).	Sur les espèces en augmentation dans la région de Poznan (Pologne), depuis 20 ans.
W. Meise : Ueber den Formenkreis *Aplonis cantoroides* (p. 111).	Revision de ce « Formenkreis » et description d'une sous-espèce nouvelle de Papouasie.
Tugarinow et Stegmann : *Urocynchramus pylzowi coloratus*, subsp. nova (p. 116).	Sous-espèce nouvelle de la région du Fleuve bleu (Chine).
O. Neumann : *Turnix sylvatica bartelsorum* subsp. nova (p. 117).	Sous-espèce nouvelle de Java.

Kurze Mitteilungen — Etc.

Falco, Jahrgang XXV, Nr. 1, *Januar*, 1929.

O. Kleinschmidt : Ein Wort zum Brehm-Jubiläum (p. 1).	A propos des travaux de A. E. Brehm.
O. Kl. : Aus A. E. Brehms Messkatalogen (p. 3).	Quelques extraits des cahiers de notes de Brehm.
O. Kl. : Russische Arbeiten über Genetik und Variabilität (p. 5).	Travaux russes sur la génétique et la variabilité.
O. Kl. : O. Wettsteins Bedenken gegen die Formenkreislehre (p. 8).	Réponse aux critiques de Wettstein.
O. Kl : Nachprüfungen (p. 11).	Quelques confirmations des travaux de Kleinschmidt.

Literatur.

Jahrgang XXV, Nr. 2, *Juli* 1929.

Fr. Preus : Die Vorteile der Formenkreisnomenklatur für die Faunistik (p. 17)	Les avantages de la nomenclature de KLEINSCHMIDT pour les travaux de faunistique.
Berichte über die Wirkung der Kälteperiode im Winter 1928-1929 auf die Tierwelt (p. 19).	Les effets du froid, durant l'hiver 1928-1929, sur les animaux.
Fr. Dietrich : Standhöhe von Rohrsängernester (p. 28).	Notes sur la situation qu'affectent les nids des Rousserolles effarvate et verderolle.

Literatur.

Jahrgang XXV, Nr. 3, *Juli* 1929.

Domeier : Grosse Nebelkräheneier (p. 33).	A propos des œufs volumineux de Corneille mantelée.
O. Kleinschmidt : *Falco kreyenborgi* (p. 33).	Description de cette forme qui, de l'avis même de l'auteur, n'est peut-être qu'une aberration ou une variation individuelle.
O. Kleinschmidt : *Falco tinnunculus ultratinnunculus* (p. 35).	Description d'une sous-espèce nouvelle. Le lieu de reproduction est incertain.

The Auk, Vol. XLVI, n°3 *July* 1929.

R. A. Johnson : Summer Notes of the Sooty Grouse of Mount Rainier (p. 291).	Observations sur *Dendragapus f. fuliginosus* RIDGW., dans l'état de Washington.
E. Ashby : Notes on the unique Methods of Nidification of the Australian Mallee-Fowl (*Leipoa ocellata*) with original data supplied by BRUCE W. LEAKE (p. 294).	Etude de la nidification du *Leipoa ocellata*.
M. W. Wythe : Some Procedures in caring for a Research collection of Birds (p. 306).	Méthodes d'aménagements pour les collections ornithologiques et oologiques.
Ch. A. Urner : The Southward shorebird Flight on the New-Jersey Coast in 1928 (p. 311).	Observations sur la migration de l'été 1928 sur la côte du New-Jersey.
G. M. Sutton : Photographing wild Turkey nests in Pennsylvania (p. 326).	Observations et photographies de nids de Dindon sauvage.
F. Harper : April Birds of the Camargue (p. 329).	Observations sur les oiseaux de la Camargue, faites en avril 1913. Parmi les espèces identifiées : *Emberiza tschusii compilator* MATHEWS ET IREDALE, *Egretta g garzetta* (L.), *Phoenicopterus ruber antiquorum*, TEMM., etc.

H. B. Conover : The Races of the Bare-throated Francolin, *Pternistes cranchi* (p. 344)	Revision de cette espèce de Francolin et description de *Pternistes cr. uyanzae*, sous-espèce nouvelle.
F. M. Chapman : Relationships of the Races of *Phaeoprogne tapera* and their probable significance (p. 348).	Nouvelle étude sur cette espèce L'auteur considère la forme *fusca* (VIEILL.) comme une sous-espèce de *tapera*, et non comme une espèce distincte
S. T. Danforth : Notes on the Birds of Hispaniola (p. 358)	Liste des oiseaux observés à Saint-Domingue et à Haïti, en 1927.

Général Notes – Etc.

OUVRAGES RÉCENTS

Die Vogel Mitteleuropas in allen Lebens-und Entwicklungsstufen photographisch aufgenommen und in ihrem Seelenleben bei der Aufzucht vom Ei ab beobachet von Dr OSKAR und Frau MAGDALENA HEINROTH (1).

Lorsqu'en mars 1924, le Dr OSKAR et Mme MAGDALENA HEINROTH, son épouse, publièrent le premier fascicule de l'ouvrage où ils se proposaient de raconter les expériences conjuguées de leur vie d'ornithologistes et d'éleveurs d'oiseaux, leurs éditeurs pensaient qu'il leur suffirait de 35 livraisons pour mener à bien *Les Oiseaux de l'Europe moyenne*. Il en fallut 75 tant se révélèrent nombreuses les photographies et dense le texte des savants berlinois.

Aujourd'hui, c'est sous l'aspect de trois forts volumes que se présente l'ouvrage, depuis l'été dernier terminé : le premier (constitué par les 33 premiers fascicules et orné d'une préface) est consacré aux Passériformes (2), Coraciiformes, Coccyges et Piciformes ; le second traite des Strigiformes, Columbiformes, Accipitriformes, Pélécaniformes, Procellariiformes, Ardéiformes, Phœnicoptériformes ; dans le troisième (qui s'ouvre sur un remarquable épilogue et que terminent des indications du plus haut intérêt sur l'élevage et la photographie des oiseaux) sont étudiés les Charadriiformes, Lariformes, Ralliformes, Gruiformes, Ansériformes, Galliformes et Podicipédiformes.

---

1. Herausgegeben von der Staatl. Stelle für Naturdenkmalpflege in Preussen ; *Hugo Bermühler Verlag, Berlin-Lichterfelde*. Prix 230 Rentenmarks (c'est-à-dire, à peu près, 1.400 francs français).
2. Je donne ici le nom des Ordres non point d'après HEINROTH mais selon la brochure *Les noms des oiseaux trouvés en France* par MM. MENEGAUX et RAPINE (Paris, 1922) — afin d'en faciliter la lecture à mes lecteurs français qui tous, je pense, possèdent ladite brochure.

Quand on sait la richesse de la littérature ornithologique allemande mais qu'on ignore encore le « monument » du couple HEINROTH, on doit se demander ce qu'il peut nous apprendre d'inédit. Eh bien ! il nous est une mine de renseignements essentiellement neufs. Ici, en effet, pas trace de compilation, mais ceci, qu'on n'a vu nulle part ailleurs : tous les oiseaux de l'Europe moyenne suivis depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur état d'adultes, mesurés, pesés, photographiés (3337 photos pour les trois volumes !) à tous les stades de leur croissance, — enfin étudiés dans leurs comportements successifs (1). Les photographies en noir sont régulièrement de premier ordre et, quant aux nombreuses planches en couleurs — issues de photos peintes — il en est fort peu qui laissent le moindrement à désirer.

En somme, et pour ne pas entrer dans des détails d'intention, de composition et de réalisation qui m'entraîneraient trop loin, je dirai que nous avons avec le HEINROTH une œuvre de la plus grande importance : Le « NAUMANN » pour la biologie des oiseaux, le « HARTERT » pour la systématique, le PRACTICAL HANDBOOK et le HEINROTH pour les mues et changements de plumage, c'est tout ce qu'il faut à un ornithologue pour travailler.

Deux regrets, seulement : d'abord que les éditeurs aient, dirait-on, lésiné sur le papier en laissant imprimer leurs photos et, surtout, leur texte sur des feuilles aux marges très insuffisantes — ce qui, vraiment, dépare la présentation des volumes ; ensuite que les auteurs aient cru devoir mettre les légendes de leurs planches en allemand et non en latin, langue à la fois scientifique et universelle.

Henri JOUARD.

8 juin 1929.

1. Une des questions qui se posent et auxquelles répondent le plus volontiers, *preuves en mains*, les auteurs, porte sur le caractère inné ou acquis de telles ou telles mœurs, émissions vocales et réactions diverses.

Les oiseaux de chez nous, par L.P. ROBERT (Deuxième portefeuille (1), comprenant 37 aquarelles grandeur originale, extraites de l'œuvre inédite de LÉO-PAUL ROBERT et accompagnées d'un texte explicatif par P. ROBERT fils. Chez DELACHAUX et NIESTLÉ, à Neuchatel. Coût : 40 francs suisses (2). — Quatre ou cinq portefeuilles, à paraître d'année en année, sont prévus).

Choucas, Loriot, Bec-croisé, Moineau franc, Chardonneret, Linot, Bruant des roseaux, Bruant des neiges, Bruant proyer, Mésange huppée, Mésange nonette, Mésange à longue queue, Tichodrome échelette, Roitelet triple-bandeau, Roitelet huppé, Fauvette babillarde, Locustelle tachetée, Tarier pâtre, Rouge-queue titis, Rossignol de Murailles, Grive mauvis, Grive litorne, Pipi spioncelle, Pipi Richard, Bergeronnette grise, Bergeronnette jaune, Pie-grièche écorcheur, Hirondelle de rochers, Hirondelle de cheminée, Pic vert, Pic épeichette, Rollier, — tels sont les oiseaux de ce deuxième portefeuille. Certains y figurent sur plusieurs aquarelles, comme certains figuraient déjà dans le premier, mais c'est sous des aspects nouveaux et, toujours, si *vrais*, qu'on ne peut que s'en féliciter. Et c'est dans un sentiment de profonde admiration pour LÉO-PAUL ROBERT et de vive gratitude pour la maison qui a généreusement entrepris la publication posthume de cette importante partie de son œuvre que je me permets d'en recommander l'achat aux lecteurs d'*Alauda* : L'iconographie des oiseaux de chez nous ne comporte — de loin — rien d'approchant.

Henri JOUARD.

Juin 1923

Note : La revue ornithologique suisse-romande « *Nos Oiseaux* » publiera, sous ma signature, une étude critique plus développée de ce second portefeuille, comme elle en a publié une du premier. Je ne donnerai donc ici que ces deux indications : Les textes se rapportant aux oiseaux déjà reproduits dans le pre-

1. Voir Bibliographie du premier portefeuille, *Alauda* n° 2, pp. 103-106, et *Nos oiseaux* n°s 87-88, octobre 1928, pp. 121-126.
2. Il est possible, paraît-il, de se procurer l'ouvrage en France à 175 fr. français — par exemple à la Librairie française (Presses universitaires de France), 49, Bd. S. Michel —, ce qui constitue une sérieuse économie.

mier portefeuille doivent être considérés comme remplaçant définitivement les précédents, où j'avais relevé quelques erreurs et insuffisances. Les oiseaux de ce deuxième portefeuille les plus parfaitement réussis (mais ce n'est guère qu'une question de nuances car tous — même ébauchés — sont dignes de louanges !) sont, à mon avis, les Moineaux francs, Bruants des neiges, Pipis spioncelles, Fauvettes babillardes, Roitelets huppés, Tichodrome échelette, Pie-grièche écorcheur ♀.

H. J.

DISTINCTIONS

Jacques DELAMAIN a été compris parmi les dix lauréats du prix Montyon de l'Académie Française (1929) pour son admirable livre *Pourquoi les Oiseaux chantent*, si propre à faire naître l'amour et le goût de l'observation des oiseaux. *Pourquoi les oiseaux chantent* avait déjà valu à notre ami l'insigne honneur d'être reçu par Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges.

Nous sommes également heureux d'apprendre que Louis LAVAUDEN vient d'être nommé Membre Correspondant de l'Académie des Sciences Coloniales.

Le Gérant : P. PARIS

Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris

BULLETIN D'OFFRES ET DE DEMANDES

(Gratuit, pour nos abonnés, dans la mesure de la place disponible).

TIRÉS A PART

Dorénavant, les **25** tirés à part offerts à titre gracieux aux auteurs seront donnés selon la composition même du texte d'*Alauda* et avec la pagination de cette revue. Les auteurs qui désireront une pagination spéciale, une mise en bonnes feuilles et une couverture devront acquitter les frais supplémentaires y relatifs.

COUT DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

4 pages 25 exemplaires.....	34 fr.	8 pages 25 exemplaires......	40 fr.
4 — 50 —	43 »	8 — 50 —	52 »
4 — 100 —	60 »	8 — 100 —	73 »

Ces prix s'entendent avec travail sous couverture.

CONDITIONS DE PARUTION

La Rédaction d'*Alauda* reste libre d'accepter, d'amender (par ex. quant à la nomenclature en vigueur) ou de refuser les manuscrits qui lui seront proposés. Elle pourra de même ajourner à son gré leur publication.

Elle serait reconnaissante aux auteurs de présenter *autant que possible* des manuscrits tapés à la machine, *n'utilisant qu'un côté de la page* et sans additions ni ratures.

Que les auteurs veuillent bien, en outre, souligner *une fois* les noms *latins*, *deux fois* les noms d'*auteurs*, et ~~~~~~ les noms qu'ils désirent voir imprimés en lettres grasses.

Faute aux auteurs de demander à faire eux-mêmes la correction de leurs épreuves (pour laquelle il leur sera accordé un délai max. de 8 jours), cette correction sera faite *ipso facto* par les soins de la Rédaction sans qu'aucune réclamation y relative ne puisse ensuite être faite par ces auteurs.